



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

**RVG**  
Energies  
Renouvelables  
Sàrl

**Pompe à chaleur**  
Capt. solaire Th et PV  
Eaux pluviales  
A votre service  
Depuis 1982  
2073 Enges  
contact@rvg-energies.ch  
contact@rvg-conseils.ch  
078 711 64 46



L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

**Cave des Lauriers** 1879  
Jungo & Fellmann - Cressier  
Livraison gratuite à domicile  
**75cl.ch**  
Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV

**GERANCE - FIDUCIAIRE**  
CARRE-NOIR Sàrl  
*Gérance:*  
On loue - On gère - On vend  
*Fiduciaire:*  
Déclaration d'impôt - Comptabilité  
Gestion d'entreprise  
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

## VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Résoudre certains défis majeurs niveau santé



Crédit: Domaine public, Gouvernement américain, sur Rawpixel



Parmi les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies, la santé et le bien-être figurent en troisième position. Dans sa chronique mensuelle, Anne May revient sur un des aspects problématiques de cet important chapitre, la résistance aux médicaments antimicrobiens. A lire en page 17

A DÉGUSTER AVEC MODÉRATION

**TRAITS DE CARACTÈRE**

Possibilité d'acheter votre billet sur place ou ici 

Neuchâtel  
**OEIL DE PERDRIX**  
DÉGUSTATION PUBLIQUE  
21 juin - 17h à 20h  
Jardin Anglais - Neuchâtel  
uniquement par beau temps

SWISS WINE | SANS HÉSITER  
**NEUCHÂTEL**

NEUCHATELOEILDEPERDRIX.CH  
Suisse. Naturelement.

**Votre éco-construteur**

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



**marti** arc jura

www.martiarcjura.ch





## AVIS OFFICIELS des communes

### CORNAUX



#### TRAVAUX RUE DU CLOS ST-PIERRE A CORNAUX

##### AVIS DE FERMETURE DE LA ROUTE

Réaménagement surfacique et renouvellement des services industriels au Clos St-Pierre

##### Pose des revêtements bitumineux



**Nous vous informons que la route sera totalement fermée au trafic motorisé le jeudi 15 dès l'après-midi et le vendredi 16 juin 2023.**

Le cheminement des piétons sera maintenu. La chaussée sera rouverte au trafic le samedi matin.

Merci à chacun de se conformer à la signalisation mise en place.

Le Conseil Communal

### CORNAUX



#### CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL

à une séance ordinaire le **lundi 19 juin 2023 à 19h00 - Espace ta'tou**

##### ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Comptes de l'exercice 2022, rapport à l'appui
5. Nomination du bureau du Conseil général
6. Nomination d'un membre suppléant en tant que délégué(e) à l'Eorén
7. Arrêté relatif à des modifications du Règlement général du 02.03.2004, rapport à l'appui
8. Demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 40'000.00 pour la participation de Cornaux au projet d'extension de la CEN (Communauté des Eaux Neuchâteloises), rapport à l'appui
9. Demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.00 (2 mio) relative à la rénovation des bâtiments communaux sis à la rue Clos St-Pierre 4 & 6
10. Rapports:
  - 10.1 Rapport de la Commission financière – période juin 2022 à mai 2023
  - 10.2 Rapport de gestion et d'activité 2022 du CAP
  - 10.3 Rapport de gestion et d'activité 2022 du CESC
11. Lettres et pétitions
12. Motions et propositions
13. Communications du Conseil communal
14. Interpellations et questions
15. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

### CORNAUX



#### HORAIRE ESTIVAL

Horaires réduits: du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023 ouverture du guichet de 08h30 à 11h30

**Fermeture complète: du 31 juillet au 4 août 2023**

Horaires normaux: dès le lundi 14 août 2023

Les autorités et le personnel communal souhaitent à la population de Cornaux des vacances ensoleillées

### CRESSIER



#### MANIFESTATION

Le vendredi 23 juin 2023, se déroulera le concert estival de la fanfare l'Espérance sur la place du village.

Dès lors, nous informons la population que la rue Vallier sera fermée à la circulation dès 18h00.

Nous remercions les automobilistes de faire preuve de prudence aux abords de la manifestation.

Le Conseil communal

### SAINT-BLAISE



#### ARRÊTÉ

Le Conseil général de la Commune d'Hauterive

Vu la Loi sur les communes (LCo), du 31 décembre 1964,

Vu le règlement d'application de la loi sur le fonds d'aide aux communes (RALFAC), du 22 octobre 2003,

Vu le rapport commun des Conseils communaux aux Conseils généraux à l'appui de la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, du 8 mai 2023,

Entendu le préavis de la commission de fusion, Sur la proposition du Conseil communal,

##### arrête

##### Convention de fusion

**Article premier :** Est adoptée la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, signée le 8 mai 2023 par les Conseils communaux desdites communes et approuvée par arrêté du Conseil d'Etat, du 31 mai 2023.

##### Référendum obligatoire

**Art. 2** En cas d'adoption par les 4 Conseils généraux des communes intéressées, ladite convention sera soumise au référendum obligatoire dans chacune de ces communes.

Hauterive, le 8 juin 2023

Le président :  
Y. Tillé

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le secrétaire :  
S. Vermeulen



**Au Lion d'Or  
Marin-Epagnier**



## Vendredi des Amis

Pour bien finir votre semaine,  
chaque vendredi soir  
dès 18h30

Marlene vous offre :

Une table d'apéritifs  
richement garnie  
(grignotines, salades  
diverses, etc.)

Au plaisir de vous recevoir !

## AVIS OFFICIELS des communes

### CRESSIER



#### AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996: L'enquête publique est ouverte du 09.06.2023 au 10.07.2023

Publication FAO n°: 23

**Dossier SATAC n°:** 116205

Requérant: CARVALHO DA SILVA Albino et NOVAIS PEREIRA DA SILVA Elsa

Article cadastral n°: 5030

Situation: Rue des Prélards 15; Lieu-dit: Les Argilles

Auteur des plans: Yann Ferry, FP Architectes, 2088 Cressier

Nature des travaux: Mise en conformité d'un cabanon existant

Sanction: définitive

Autorisation spéciale: Art. 12.07.04 alinéa b RAC (TOS)

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

**Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.**

Cressier, le 9 juin 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU

**Judi 22 juin 2023 à 20h00 à la maison Vallier, 2088 Cressier**

**Ordre du jour:**

1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 mars 2023
3. Nomination du bureau du Conseil général pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024
4. Rapport et adoption des comptes 2022
5. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 58'000.- concernant la participation du projet d'extension de la Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN)
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 48'000.- pour l'installation de deux bornes hydrantes au Chemin des Argilles
7. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la nomination de l'organe de révision des comptes pour la période 2023 à 2025
8. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la fixation de la clé de répartition des taxes d'équipement
9. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif au coefficient fiscal
10. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la motion du groupe Ensemble pour Cressier « Pour une amélioration de la biodiversité urbaine dans le village de Cressier »
11. Points en suspens – informations du Conseil communal
12. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

### CRESSIER



#### FERMETURE DE ROUTE

Pour permettre les travaux de remise en état de la toiture du bâtiment route de Neuchâtel 2, la rue du Château sera fermée à toute circulation du lundi 19 juin 2023 au mardi 27 juin 2023 entre la RC5 et l'intersection menant au parking du restaurant de la Croix-Blanche.

L'accès à la rue du Château devra se faire via l'itinéraire suivant:

Route de Neuchâtel – Rue Gustave-Jeanerret – Rue des St-Martin.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

Le Conseil communal

### CRESSIER



#### AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

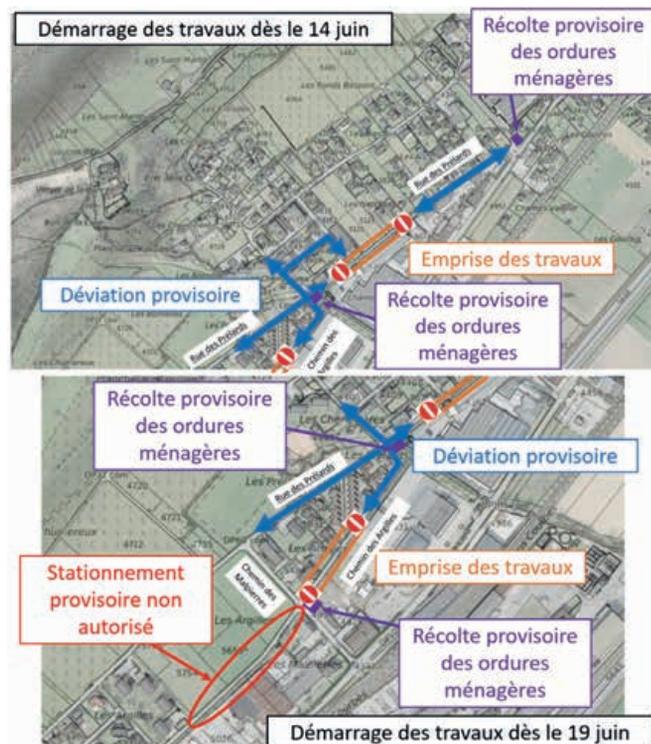
Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent au chemin des Argilles et à la rue des Prélards.

Un démarrage des travaux est prévu pour le 14 juin à la rue des Prélards, et pour le 19 juin au chemin des Argilles.

Durant ces travaux, certains secteurs seront périodiquement fermés à la circulation selon les indications figurant dans le schéma ci-dessous.

Les véhicules pourront être stationnés exceptionnellement hors case à l'est du chemin des Argilles et dans la bande herbeuse, à la rue des Prélards et au terrain de foot pour autant que cela n'impacte pas la circulation. Une signalisation provisoire spécifique sera mise en place à cette occasion.

Des points de récolte provisoire pour les ordures ménagères et pour les déchets verts sont également mis à disposition.



Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Groupe E Celsius

### ENGES



#### REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Chers parents,

Tous les enfants enges effectuant leur scolarité obligatoire et au bénéfice d'un abonnement « Onde verte » (à partir d'Enges et pour 2 zones) ont droit au remboursement de leur abonnement.

Nous remercions les parents qui souhaitent obtenir ce remboursement, de nous transmettre par mail à [commune.enges@ne.ch](mailto:commune.enges@ne.ch) la quittance de paiement de l'abonnement ainsi que les coordonnées bancaires où le virement pourra être effectué **d'ici le 30 juin 2023**. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Tout en restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Chers parents, nos salutations distinguées.

Administration communale



## AVIS OFFICIELS des communes

### ENGES



#### AVIS DE PUBLICATION

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,  
Vu la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984,  
Le Conseil communal d'Enges informe les électrices et électeurs, que l'arrêté adopté par le Conseil général dans sa séance ordinaire du 8 juin 2023, peut être consulté à l'administration communale.

Il s'agit de l'arrêté suivant:

- Arrêté relatif à l'adoption de la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise

CONSEIL COMMUNAL

### LIGNIÈRES



#### MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal de Lignières met au concours le poste de

### Responsable d'exploitation à 80%

#### Activités principales

- Traitement et suivi des permis de construire et des installations de production d'énergie.
- Traitement et suivi des permis de fouille et des occupations du domaine public communal.
- Gestion et suivi de l'ensemble des chantiers sur le territoire communal.
- Gestion administrative et technique de l'ensemble des infrastructures de la Commune (routes, eau potable, évacuation des eaux, chauffage à distance, etc.).
- Gestion et suivi des mises à jour du cadastre souterrain des réseaux communaux.
- Gestion du personnel d'exploitation et des activités qui lui sont rattachées.
- Administration de toutes les affaires en lien avec la partie exploitation de la Commune.
- Suppléance de l'administrateur communal.

#### Profil souhaité

- Être titulaire d'un CFC de technicien en conduite de travaux, architecte, ingénieur civil, dessinateur en bâtiment ou d'un titre équivalent.
- Aptitude à gérer et coordonner du personnel et des projets.
- Sens de l'organisation et des priorités.
- Capacité à prendre des décisions.
- Facilité rédactionnelle et maîtrise de l'orthographe.
- Maîtrise des outils informatiques usuels.
- Conscience professionnelle, entregent, flexibilité et disponibilité.
- Esprit d'initiative et autonomie dans le travail.
- Une expérience dans le domaine d'activité peut constituer un avantage.

#### Conditions et entrée en fonction

- Statut de la fonction publique du canton de Neuchâtel.
- Traitement en classe 9 de l'échelle de traitement des fonctionnaires cantonaux.
- Horaire parfois irrégulier en fonction des besoins.
- Entrée en fonction au 1<sup>er</sup> août 2023 ou à convenir.

**Nous offrons une activité autonome et variée ainsi qu'une place de travail stable au sein d'une collectivité publique à dimension humaine qui œuvre en faveur des citoyens.**

Des renseignements complémentaires concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de l'administrateur communal M. Stéphane Bianchini (+41 32 886 50 30).

Les dossiers complets de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats de travail) sont à adresser jusqu'au **22 juin 2023** à la Commune de Lignières par courrier postal à l'adresse Place du Régent 1 à 2523 Lignières ou par courrier électronique à l'adresse commune.lignieres@ne.ch.

### LIGNIÈRES



#### FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:

**Lundi 26 juin au vendredi 30 juin 2023**

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mardi 4 juillet 2023, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

### LIGNIÈRES



#### ARRÊTÉ TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Lignières,  
Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, Vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979,  
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1<sup>er</sup> avril 2020,

#### arrête temporairement:

**Article premier.-** Pour permettre le défilé des fanfares au centre du village dans le cadre des festivités du 100<sup>ème</sup> anniversaire du Brass Band L'Avenir de Lignières, la circulation sera interdite **samedi 24 juin 2023 de 12h45 à 18h00**, dans les rues suivantes:

- **Vv d'Enty:** Entre le carrefour avec la rue des Ravières et le carrefour avec la rue de Fin de Farel.

- **Rue de Fin de Forel:** Entre le carrefour avec le chemin de l'Adret et le carrefour avec la rue des Eussinges.

- **Rue des Eussinges:** Entre le carrefour avec la Place du Régent et le carrefour avec la ruelle de la Forge.

- **Rue des Hautes-Bornes:** Entre le carrefour avec la Place du Régent et le carrefour avec la rue du Montilier.

- **Place du Régent:** 1,3,4 et 6

**Art. 2.-** L'espace public de l'ensemble du périmètre devra être libéré de tout parcage de véhicules le **samedi 24 juin 2023 dès 12h30**.

**Art. 3.-** Le parcage sur les places de stationnement à la rue du Temple sera interdit **samedi 24 juin 2023 de 08h00 à 18h00**.

**Art. 4.-** Un éventuel recours contre le présent arrêté ne déploiera pas d'effet suspensif.

**Art. 5.-** Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Lignières, le 5 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président  
Cédric Hadorn

Le secrétaire  
Serge Gaillard



### LIGNIÈRES



#### TIR OBLIGATOIRE

Tir obligatoire 300m

Vendredi 16 juin 2023 de 17h30 à 19h30

### LE LANDERON



#### PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Dans sa séance du 12 juin 2023, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général, M. Loïs Auberson, proposé par le PLR, en remplacement de M. Vincent Jeanneret, démissionnaire.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électrices et électrices conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tous recours concernant la validation de cette élection complémentaire doivent être adressés à la chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

Le Landeron, 12 juin 2023

Conseil communal

## AVIS OFFICIELS des communes

### LE LANDERON



#### CONVOCAISON DU CONSEIL GÉNÉRAL

**Jeudi 22 juin 2023, à 19h00<sup>1</sup>**

**A l'Aula du Nouveau bâtiment administratif (NBA)**

#### Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mai 2023.
3. Comptes 2022. Arrêté 1452.
4. Nomination du Bureau du Conseil général.
5. Nomination de 9 membres auprès de la Commission financière et de gestion.
6. Nomination d'un membre auprès du Syndicat intercommunal du SIEL, de la Commission agricole et d'améliorations foncières, de la commission d'énergie, en remplacement de M. Stephan Bovet, démissionnaire du Conseil général.
7. Nomination d'un membre auprès de la Commission des agrégations et des naturalisations, en remplacement de M. Vincent Jeanneret, démissionnaire du Conseil général.
8. Nomination d'un membre auprès de la Commission du feu, en remplacement de M. Dino Castagnoli, démissionnaire de la Commission du feu.
9. Nomination d'un membre suppléant au sein du Conseil intercommunal du Syndicat de l'École obligatoire de la région de Neuchâtel. Rapport à l'appui.
10. Demande de crédit d'engagement de CHF 4'950'000.00 concernant la construction du futur bâtiment parascolaire du Landeron. Arrêté 1453.
11. Demande de crédit d'engagement de CHF 332'020.00 concernant l'aménagement de l'accès au futur bâtiment parascolaire du Landeron. Arrêté 1454.
12. Demande de crédit d'engagement de CHF 346'800.00 concernant la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le futur bâtiment parascolaire du Landeron. Arrêté 1455.
13. Demande de crédit complémentaire de CHF 463'000.00 concernant la participation de la commune du Landeron à la réalisation du projet d'extension de la CEN. Arrêté 1456.
14. Adoption du nouveau Règlement communal sur les finances (RCF). Règlement 1457. Rapport de la CFG à l'appui.

1

- 19h00: présentation technique du bureau d'architecture Andrea Pelati – Projet de construction du nouveau bâtiment parascolaire
  - 19h45: début de la séance du Conseil général
15. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la création du Règlement sur le fonds du port. Règlement 1458.
  16. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'Arrêté relatif à la contribution au service des garde-vignes et à l'accès à l'eau de sulfatage pour les vignes. Arrêté 1459.
  17. Interpellations et questions écrites.
  18. Pétitions, lettres et communications.
  19. Questions orales.

Le Landeron, le 8 mai 2023

Conseil communal

Etablissements publics: permission tardive 1 heure.

Publication dans la FO le 30 juin 2023, fin du délai référendaire le 21 août 2023

### LE LANDERON



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.06.23 au 17.07.23

Publication FAO n° 24

**Dossier SATAC n° 115287**

Parcelle(s) et coordonnées: 8340 - Le Landeron; 8555 - Le Landeron;

9206 - Le Landeron; 9207 - Le Landeron; 1211766/2571073

Situation: Derrière Ville; Rue des Prés Bugnons 3

Description de l'ouvrage: Agrandissement de l'usine Rollomatic SA

Requérant(s): Rollomatic SA, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Stefan Rüfenacht, Atelier Oi, Route de Bienne 31, 2520 La Neuveville

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone horticole / Entrée en vigueur le 27.06.2001, Zone artisanale et de petite industrie / Entrée en vigueur le 13.08.1997, Zone artisanale et de petite industrie / Entrée en vigueur le 03.07.2019

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à un alignement; Espace réservé aux eaux

Particularités: Abrogation du plan de quartier en cours

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LE LANDERON



#### VOTE PAR CORRESPONDANCE: INSTRUCTIONS

VOICI QUELQUES INSTRUCTIONS POUR  
LE VOTE PAR CORRESPONDANCE.



- Pour ouvrir l'enveloppe, retirer au dos la bande striée de droite à gauche sans la déchirer.



Prenez le temps de vous familiariser avec les  
objets soumis au vote

(Site disponible : [www.admin.ch](http://www.admin.ch))

Application mobile : VotelInfo)



Remplir les bulletins au stylo, puis remplir  
la carte de vote (date de naissance et signature)



Introduire les bulletins complétés **non pliés**  
dans l'enveloppe de vote séparée.  
Coller et fermer l'enveloppe de vote.



Introduire conjointement la carte de vote  
ainsi que l'enveloppe de vote.

Vérifier que l'adresse de la commune  
soit visible dans la fenêtre



Remettre l'enveloppe à la poste ou directement  
dans la boîte aux lettres de la commune ou encore  
dans l'urne.

### LE LANDERON



#### BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE EXCEPTIONNELLE 19 ET 20 JUIN 2023

En raison d'activités avec les classes de 9H dans nos locaux, la bibliothèque sera exceptionnellement fermée le **lundi 19 juin** et le **mardi 20 juin 2023**.

Réouverture mercredi 21 juin 2023 à 15h00.

Merci de votre compréhension.

Les bibliothécaires



## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.05.23 au 26.06.23

Publication FAO n° 21

**Dossier SATAC n° 115993**

Parcelle(s) et coordonnées: 1857,1887 - Marin - Epagnier; 1206502/2568657

Situation: La Tène; Route des Helvètes 19

Description de l'ouvrage: Installation photovoltaïque en toiture en façade: - de 183 panneaux (75.94 kWc) en façade avec une orientation ouest - de 686 panneaux (284.69 kWc) en toiture sur 3 bâtiments

Puissance totale: 360.63 kWc

Requérant(s): Pascal Pollak Romande Energie SA, 1110 Morges

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'industrie lourde / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'industrie lourde / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### PROMOTION TRANSPORTS PUBLICS

La commune de La Tène subventionne l'achat d'abonnements annuels pour les transports publics.

Si la subvention était auparavant réservée aux écolier·ère·s et aux jeunes en formation, toute la population laténienne peut désormais bénéficier de cette promotion.

La subvention peut être obtenue via le Guichet unique. Si vous n'avez pas de compte sur cette plateforme ou s'il s'agit d'un premier abonnement, notre administration communale peut remettre un bon papier, contre remise d'une pièce d'identité.

#### Participation communale selon les catégories d'âges:

Catégories	Tarifs	Subventions
De 6 à 24,99 ans	Junior	<b>247.50 francs</b> 50% d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
De 25 à 63,99 ans (femmes) De 25 à 64,99 (hommes)	Adulte	<b>162 francs</b> Participation à l'achat d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
Dès 64 ans (femmes) Dès 65 ans (hommes)	Senior	<b>247.50 francs</b> 50 % d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11), Participation à l'achat d'un abonnement général CFF

De plus amples informations sont disponibles sur la page d'accueil de notre site Internet [www.commune-la-tene.ch](http://www.commune-la-tene.ch) ou auprès de notre administration communale (032 886 65 00).

L'administration communale

### LA TÈNE

#### BATEAU ABANDONNÉ AU PORT DE LA RAMÉE

La commune de La Tène recherche le propriétaire du véhicule suivant:

- un bateau immatriculé dans le canton de Fribourg FR 3969, marque non spécifiée, amarré à la place n° 20 au port de La Ramée

Le propriétaire est sommé de se présenter dans un délai de 20 jours à la commune de La Tène, Rue Auguste Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier (032 886 65 00) dès la parution de cet article. Passé ce délai, ce bateau sera éliminé pour destruction.

La Tène, le 16 juin 2023

L'administration communale

### LA TÈNE

#### ARRÊTÉ

#### Arrêté du Conseil général concernant l'adoption de la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise

Le Conseil général,

Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,

Vu le règlement d'application de la loi sur le fonds d'aide aux communes (RALFAC), du 22 octobre 2003,

Vu le rapport commun des Conseils communaux aux Conseils généraux à l'appui de la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, du 8 mai 2023,

Entendu le préavis de la commission de fusion,

Sur la proposition du Conseil communal,

#### arrête

Convention de fusion

#### Article premier

Est adoptée la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, signée le 8 mai 2023 par les Conseils communaux desdites communes et approuvée par arrêté du Conseil d'Etat, du 31 mai 2023.

Référendum obligatoire

#### Art. 2

En cas d'adoption par les 4 Conseils généraux des communes intéressées, ladite convention sera soumise au référendum obligatoire dans chacune de ces communes. AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente,  
T. Remexido

Le secrétaire,  
P. A. Rubeli

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.06.23 au 17.07.23

Publication FAO n° 24

**Dossier SATAC n° 115463**

Parcelle(s) et coordonnées: 1025 - Thielle - Wavre; 1207773/2568823

Situation: Champs de la Croix; Closel-Bourbon 4

Description de l'ouvrage: Remplacement d'une piscine existante par une nouvelle piscine enterrée

Requérant(s): Carine Martinez, 2075 La Tène

Auteur(s) des plans: Mathieu Oppliger, Rue des Esserts 10, 2053 Cernier

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### LA TÈNE

#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.06.23 au 17.07.23

Publication FAO n° 24

**Dossier SATAC n° 115846**

Parcelle(s) et coordonnées: 1928 - Marin - Epagnier; 1206481/2567860

Situation: Sur le Crêt; Chemin des Vignes 2

Description de l'ouvrage: Création d'une place de parc extérieure

Requérant(s): Daniel Ferrier, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

## AVIS OFFICIELS des communes

### LA TÈNE

#### 1 AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.06.23 au 17.07.23

Publication FAO n° 24

**Dossier SATAC n° 116366**

Parcelle(s) et coordonnées: 3839 - Marin - Epagnier; 3698 - Marin - Epagnier; 1206886/2566356

Situation: Les Paquiers; Avenue des Champs-Montants 2

Description de l'ouvrage: Emplacement du transformateur, des 4 superchargeurs et des 16 bornes de recharge pour places de stationnement extérieures du centre MA-RIN +

Requérant(s): Helion Energy SA, 4528 Zuchwil

Auteur(s) des plans: Hervé Betton a-rr. sa, Place St-François 2, 1002 Lausanne

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Plan spécial Centre commercial Manor / Entrée en vigueur le 15.08.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### HAUTERIVE

#### HAUTERIVE CIRCULATION EN SENS UNIQUE À LA RUE DES CHASSE-PEINES

Dans le cadre de la construction du nouveau complexe scolaire, l'école provisoire sera installée au Centre sportif. Afin d'éviter des problèmes de circulation et de croisement dans la rue des Chasse-Peines et pour répondre à plusieurs demandes de la population en ce sens, des mesures de circulation temporaires seront prises.

Afin d'assurer la sécurité de tous, dès juillet 2023, la circulation s'effectuera en sens unique entre les bâtiments n°1 et 14, dans le sens montant.

Les cyclistes seront autorisés à circuler dans les deux sens.

L'arrêté y relatif est disponible sur notre site internet.

Avec nos meilleures salutations.

Hauterive, le 16 juin 2023



### IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

**Adresse:** Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux  
032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Publicité:** Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

**Mise en page:** Annalisa Galasso, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

**Rédaction:** redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

**Abonnement:** 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

**www.messeiller.ch**

### CORNAUX – CRESSIER – ENGES – HAUTERIVE – LA TÈNE LE LANDERON – LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE



#### PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

##### Néophytes

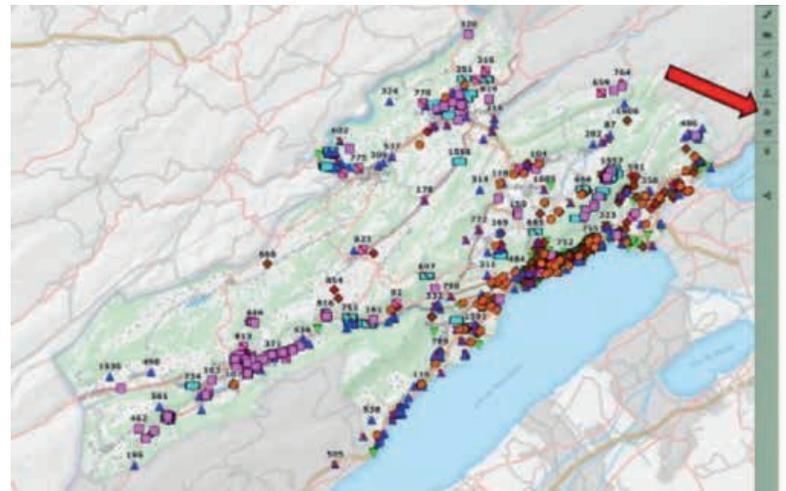
Les plantes introduites dès 1500 ans après J.-C. en Europe, sont appelées néophytes. Généralement en provenance de pays lointains, elles présentent souvent l'attrait de l'exotisme: de belles couleurs, des formes originales, etc. Beaucoup sont cultivés. Certaines s'installent peu à peu (parfois ce sont des «échappées de culture») et sont ainsi naturalisées.

##### ...invasives ou envahissantes

Quelques néophytes (1 à 5%) se révèlent être des espèces dites invasives ou envahissantes, c'est-à-dire qu'elles se répandent rapidement et massivement au détriment de nombreuses espèces caractéristiques d'un milieu naturel. Certaines représentent même un véritable danger pour la santé humaine, pour l'économie agricole, ou pour l'environnement.

En raison de sa situation géographique spécifique et de sa topographie, le canton de Neuchâtel a retenu 15 plantes exotiques envahissantes contre lesquelles des mesures de lutte doivent être mises en œuvre. L'annexe 2 de l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE: Art. 14 al. 2, annexe 2) mentionne les plantes pour lesquelles il est interdit de les multiplier, les commercialiser ou les utiliser.

Toutes personnes peut annoncer des plantes exotiques envahissantes sur le Géoportail du canton de Neuchâtel. Pour cela, cliquez sur la carte ci-dessous et pour annoncer une nouvelle plante, sélectionner l'icône avec une petite feuille dans la bande verte foncée tout à droite de l'écran.



### HAUTERIVE



#### FÊTE SCOLAIRE ET HOMMAGE À L'ANCIEN COLLÈGE

Rendez-vous le vendredi **23 juin dès 18h** autour de l'ancien collège. Anciens professeurs et élèves venez dire au revoir à votre collège, les portes seront ouvertes!

- Dès 18h: le vin d'honneur sera offert par la commune. Des peintures de l'ancien collège par les élèves décoreront les murs.
  - Le livre d'Or de l'ancien collège attendra vos pensées.
  - Les enfants pourront se faire tatouer comme princesse, grenouille, reine etc.
  - **A 18h30 les chants des élèves**
  - **A 19h suivra la partie officielle** avec la fanfare, quelques mots de monsieur Claude Zweiaccker, fin connaisseur de l'histoire de notre commune, pour rendre hommage à l'ancien collège et à l'histoire des collèges de notre commune.
  - Un repas asiatique et argentin, des hotdogs, le vin de nos vigneron, une sangria faite maison, des boissons non alcooliques, des desserts préparés par les parents et des brochettes de bonbons préparées par l'APEH seront de la fête.
  - Dès 19h30 les élèves pourront peindre des graffiti sur un mur du nouveau collège, sous la guidance d'un artiste
  - Une soirée avec DJ pour les enfants terminera la manifestation. Les parents pourront observer leurs enfants en étant assis sous tente et autour d'un verre.
- Venez vivre une fête scolaire un peu particulière, qui laissera des traces dans votre mémoire.

COMMISSION DES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES



## AVIS OFFICIELS des communes

### CORNAUX – CRESSIER – ENGES – HAUTERIVE – LA TÈNE LE LANDERON – LIGNIÈRES – SAINT-BLAISE



#### VOTATION FÉDÉRALE DU 18 JUIN 2023

##### CORNAUX

Local de vote Maison de Commune  
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00  
N° téléphone 032 886 45 10

##### CRESSIER

Local de vote Administration communale  
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00  
N° téléphone 032 758 85 58

##### ENGES

Local de vote Maison de Commune  
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00  
N° téléphone 032 886 47 90

##### HAUTERIVE

Local de vote Maison de Commune  
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00  
N° téléphone 032 756 97 36

##### LA TÈNE

Local de vote Maison de Commune  
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00  
N° téléphone 032 886 65 00

##### LE LANDERON

Local de vote Aula du Centre administratif  
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00  
N° téléphone 032 886 48 60

##### LIGNIÈRES

Local de vote Maison de Commune  
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00  
N° téléphone 032 886 50 30

##### SAINT-BLAISE

Local de vote Administration communale  
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00  
N° téléphone 032 886 49 50

#### Vote des malades à domicile

Les électeurs âgés, malades ou handicapés qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 18 juin 2023 à 11h00 au plus tard.**

LES CONSEILS COMMUNAUX

### SAINT-BLAISE



#### ARRÊTÉ

vu la requête du 16 mars 2023 par laquelle le Conseil communal de Saint-Blaise sollicite du Conseil d'État l'approbation et la sanction du plan de quartier « Les Chauderons » adopté par le Conseil communal dudit lieu, le 10 décembre 2018; vu les articles 107b et 107c de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991 et son règlement d'exécution (RELCAT), du 16 octobre 1996; vu la loi concernant les émoluments du 10 novembre 1920 et son arrêté d'exécution du 7 janvier 1921; vu le préavis du conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, du 14 décembre 2017,

#### arrête:

**Article premier** Le plan de quartier « Les Chauderons » comprenant:

- le plan d'implantation
- le plan d'équipement
- le règlement

adopté par le Conseil communal de Saint-Blaise, le 10 décembre 2018, est approuvé et sanctionné.

**Art. 2** Un émolument de sanction de 200 francs est prélevé.

**Art. 3** Le Conseil communal de Saint-Blaise est chargé de la publication du présent arrêté dans la Feuille officielle conformément à l'article 107c de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Neuchâtel, le 22 mai 2023

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

Le président,  
L. KURTH

La chancelière,  
S. DESPLAND

### SAINT-BLAISE



#### PROCLAMATION CG

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant à la suite de la nomination d'un membre au Conseil général;  
Sur proposition du groupe PLR du 12 juin 2023;  
Vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 25 octobre 2020,  
Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

#### arrête:

**Article premier.-** M. Patrick Sandoz est proclamé élu Conseiller général suppléant.  
**Art. 2.-** La proclamation de cette élection sera publiée dans la Feuille officielle cantonale et dans le Bulletin des communes du district de Neuchâtel. Un exemplaire du présent arrêté sera délivré au nouvel élu.

Saint-Blaise, le 16 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président  
P.Schmid

Le secrétaire  
M. Renaud

### SAINT-BLAISE



#### ARRÊTÉ CONCERNANT LA MISE EN PLACE D'UNE GESTION PARTICIPATIVE DES JARDINS COMMUNAUX (COMITÉ DES JARDINS)

Le Conseil communal de Saint-Blaise vu le règlement communal de location et d'exploitation des jardins communaux du 21 décembre 2020; considérant qu'une réflexion dans le contexte actuel est indispensable afin de pouvoir régler les problèmes récurrents rencontrés dans la gestion des jardins communaux;

#### arrête

**Article premier -** Le Conseil communal décide d'introduire un système de gestion participative en désignant, dans un premier temps, un comité des jardins de trois personnes afin d'assurer la liaison entre les locataires et l'administration communale.

**Art. 2-** Vu l'article 3 du Règlement de location et d'exploitation des jardins communaux, les personnes nommées par le Conseil communal sont les suivantes:

- François Beljean
- André Hegel
- Claude Righi

**Art. 3-** Le cahier des charges est le suivant:

- Annoncer les jardins en friches, à l'abandon ou sales;
- Annoncer les sous-locations connues et démontrées;
- Annoncer les parcelles qui ne respectent pas une zone cultivable;
- Faire des propositions de mise en conformité et de modification éventuelles du règlement, sur la base des expériences faites;
- Contrôler l'application du règlement de location et d'exploitation des jardins communaux, du 21 décembre 2020.

**Art. 4-** L'arrêté fixant les vacations et obligations des commissions nommées par le Conseil communal est également applicable pour le comité des jardins.

**Art. 5-** L'arrêté entre en force dès la signature de ce dernier par le Conseil communal.

Saint-Blaise, le 5 juin 2023

Au nom du Conseil communal

Le président  
P. Schmid

Le secrétaire  
M. Renaud

### SAINT-BLAISE



#### CAFÉ SÉCURITÉ

**Le samedi 24 juin 2023,** notre Sécurité publique offre un café aux citoyennes-ens saint-blaïsoises-s!

Venez échanger avec notre agent de la Sécurité publique (ASP) et la gendarmerie neuchâteloise **autour d'un café de 09h30 à 11h30 au Wine more Time (anciennement le PUCK) sis à Chemin de Creuze 1.**

Le Conseil communal vous attend également pour partager ce moment avec vous.

LE CONSEIL COMMUNAL

## AVIS OFFICIELS des communes

### SAINT-BLAISE



#### ARRÊTÉ

#### Le Conseil général de la Commune de Saint-Blaise,

Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,

Vu le règlement d'application de la loi sur le fonds d'aide aux communes (RALFAC), du 22 octobre 2003,

Vu le rapport commun des conseils communaux aux conseils généraux à l'appui de la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, du 8 mai 2023,

Entendu le préavis de la commission de fusion,

Sur la proposition du Conseil communal,

#### arrête:

Convention de fusion **Article premier** Est adoptée la convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, signée le 8 mai 2023 par les Conseils communaux des dites communes et approuvée par arrêté du Conseil d'Etat, du 31 mai 2023.

Référendum obligatoire **Art. 2** En cas d'adoption par le 4 Conseils généraux des communes intéressées, ladite convention sera soumise au référendum obligatoire dans chacune de ces communes.

Saint-Blaise, le 8 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

la présidente  
Pascale Giron-Lanctuit

la secrétaire  
Ivana Marti

### SAINT-BLAISE



#### PROCLAMATION CG

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général à la suite de la démission d'un membre au Conseil général;

Sur proposition du groupe PLR du 12 juin 2023;

Vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 25 octobre 2020,

Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

#### arrête:

Article premier.- M. William DUCRET, suppléant de la liste du PLR, est proclamé élu Conseiller général.

Art. 2.- La proclamation de cette élection sera publiée dans la Feuille officielle cantonale et dans le Bulletin des communes du district de Neuchâtel. Un exemplaire du présent arrêté sera délivré au nouvel élu.

Saint-Blaise, le 16 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président  
P.Schmid

Le secrétaire  
M. Renaud

### SAINT-BLAISE



#### CONVOCATION

#### Séance ordinaire du jeudi 22 juin 2023 à 19h30

#### Auditoire des collèges de Vigner

#### Ordre du jour:

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 11 mai 2023
3. Nomination d'un membre à la Commission de police du feu et de salubrité publique en remplacement de M. Fabio Zuccalà (PLR), démissionnaire
4. Nomination des membres du bureau du Conseil général pour la période administrative 2023-2024
5. Nomination des membres de la commission financière et de gestion pour la période administrative 2023-2024
6. Comptes et gestion de l'exercice 2022; rapport à l'appui
7. Fusion: point de situation
8. Communications du Conseil communal
9. Motions et propositions
10. Interpellations et questions

LE CONSEIL COMMUNAL

Vous trouverez les documents et rapports relatifs à cette séance sur notre site Interne: <https://www.saint-blaise.ch/politique/conseil-general/rapports-et-proces-verbaux/2023>

**Les séances sont publiques: venez nombreuses et nombreux participer à la vie politique de votre commune.**

### SAINT-BLAISE



#### ARRÊTÉ

vu la requête du 16 mars 2023 par laquelle le Conseil communal de Saint-Blaise sollicite du Conseil d'Etat l'approbation et la sanction de la modification partielle du plan et du règlement d'aménagement local (PAL) de Saint-Blaise, secteur « Les Chauderons », adoptée par le Conseil général de Saint-Blaise, le 21 décembre 2017;

vu les articles 96 et 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991 et son règlement d'exécution (RELCAT), du 16 octobre 1996;

vu la loi concernant les émoluments du 10 novembre 1920 et son arrêté d'exécution du 7 janvier 1921;

vu le préavis du conseiller d'Etat, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, du 14 décembre 2017,

#### arrête:

**Article premier** La modification partielle du plan et du règlement d'aménagement local (PAL) de Saint-Blaise, secteur « Les Chauderons », adoptée par le Conseil général de Saint-Blaise, le 21 décembre 2017, est approuvée et sanctionnée.

**Art. 2** Un émoulement de sanction de 200 francs est prélevé.

**Art. 3** Le Conseil communal de Saint-Blaise est chargé de la publication du présent arrêté dans la Feuille officielle conformément à l'article 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Neuchâtel, le 22 mai 2023

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

Le président,  
L. KURTH

La chancelière,  
S. DESPLAND

### SAINT-BLAISE



#### AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.06.23 au 17.07.23

Publication FAO n° 24

**Dossier SATAC n° 116059**

Parcelle(s) et coordonnées: 3928 - Saint-Blaise; 1207317/2565295

Situation: Les Rochats; Chemin de Montsoufflet 3

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur

Requérant(s): Patrick Sandoz, PPE Montsoufflet 3, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Eric Ryser, Ad'A architecture, Rue de la gare 13, 2074 Marin-Epagnier

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone à faible densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe de la route

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

### ENGES



#### AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996:

**Dossier SATAC n° 116523**

Situation: Enges, Chemin de Champs Dernier 5

Requérants: M. Bryan Burhin & M<sup>me</sup> Amélie Chenavier

Parcelle: 1087 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur

Demande de permis de construire: Sanction de minime importance

Zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisations spéciales: Zone S2el

L'enquête publique est ouverte du: 16 juin 2023 au 17 juillet 2023

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou au Service de l'aménagement du territoire sur demande préalable.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

**Seule l'avis d'enquête paru dans la Feuille Officielle fait foi.**

Enges, le 16 juin 2023

CONSEIL COMMUNAL



## THIELLE-WAVRE

### La Société Émulation de Thielle-Wavre vous invite à participer à la kermesse du collège!



Le Samedi 24 juin 2023

Dès 15h: JEUX AU COLLÈGE

A 17h30: SPECTACLE DE L'ÉCOLE

THEME « LES 4 SAISONS »

Restauration, Buvette, Jeux, Tombola et Soirée Dansante jusqu'à 2h du matin.

**NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES!**

Inscription sur note site pour le repas et pour offrir votre aide!

[www.emulation-thielle-wavre.ch](http://www.emulation-thielle-wavre.ch)

## LE LANDERON

### Un soutien au voyage à Rome des nouveaux confirmands des Paroisses du Landeron et de Cressier est lancé

**C'est à l'initiative de l'abbé Gérard Muanda et après discussion durant les cours de catéchisme que les confirmands ont approuvé l'idée de se rendre à Rome, une belle manière d'avoir un bien beau souvenir de cette période de leur vie et ainsi donner une certaine consistance à leur formation théologique.**

Bien entendu, les onze confirmands des Paroisses catholiques du Landeron et de Cressier s'organisent avec le concours d'adultes (notamment grandes sœurs et parents) avec un dynamisme impressionnant tout en s'investissant également à fond pour financer ce si beau voyage avec notamment la tenue de stands de pâtisseries dans diverses paroisses du bas du canton et divers magasins Landi, un souper de soutien et autres.

Un tout beau programme (voir article du Bulcom du 2 juin) est prévu et chacun est impatient de le découvrir du 23 au 26 juin.

#### Soutien financier

Les confirmands font appel à la générosité de chacun, car toute somme est la bienvenue pour alléger les finances inhérentes à ce déplacement. Ils remercient par avance tous ceux qui voudront bien soutenir ce beau projet.

**Coordonnées bancaires:** Twint 079 968 65 16 ou par IBAN CH58 0029 0290 1228 3540 R, mention «Pèlerinage Rome 2023»

CP



## HAUTERIVE

### Le Conseil général avalise la convention de fusion de Laténa

Réuni en séance extraordinaire jeudi 8 juin à 19h30 au Bâtiment des Services Publics (BSP), le Conseil général d'Hauterive a approuvé à l'unanimité des 24 membres présent-es le rapport commun des exécutifs d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise à l'appui de la convention de fusion des quatre communes. Associée aux validations des trois autres législatifs concernés, cette décision ouvre la voie au vote populaire du 26 novembre 2023, qui pourrait donner naissance à la commune de Laténa dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

A l'appui du rapport circonstancié de 165 pages élaboré par le Comité de pilotage (COFIL), les membres du législatif altariépien ont approuvé avec enthousiasme la convention de fusion, signée par les quatre conseils communaux le 8 mai 2023. Après un discours tout de conviction de Rocco Mauri – dans lequel le Conseiller communal et membre du COFIL a réfuté avec force tout amalgame entre le processus de fusion et la votation du 18 juin sur la hausse d'impôts à St-Blaise –, la Commission de fusion et les groupes politiques se sont tous prononcés en faveur du mariage des quatre territoires. « Décision historique », « responsabilité à l'égard des générations futures », « union de destins »: les mots ont été forts pour marquer le soutien altariépien à la fusion. S'en remettant désormais à la décision du peuple, chacune a salué chaleureusement le travail du COFIL, des administrations communales, des membres des différents groupes de travail, ainsi que de la population engagée dans les travaux. A l'issue de la séance, les élu-es des quatre communes se sont réunies symboliquement à Saint-Blaise pour une verrée.

A noter que cette séance a également vu plusieurs nominations. Samuel Vermeulen (PLR) a ainsi été nommé secrétaire du bureau du Conseil général, en remplacement de Nabil Ouerhani (PS), devenu vice-président. Lorenzo Pogliani (Les Verts), quant à lui, a été nommé au sein de la Commission financière et de la Commission des bâtiments scolaires (ComBatScol), dans les deux cas en remplacement de Damiano Biasciano, démissionnaire, tandis que Marianne Jacot-Parel (PS) a été nommée au sein du Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme, en remplacement de Lorena Villena Egas Sagne, également démissionnaire.

BR



*L'équipe de  
Concept Création  
vous attend dans  
son salon de coiffure*

Sur rendez-vous:  
032 753 43 39  
Rue Auguste-Bachelin 1a  
2074 Marin



## FENETRES & PORTES

Artisan  
depuis  
1880



**LIENHER**

MENUISERIE ■ S.A.



Savagnier

032 853 23 24

[www.lienher.ch](http://www.lienher.ch)    fabriquées au Val-de-Ruz

## LA TÈNE

# La Gare de Marin-Epagnier fera peau neuve



Dans le cadre de la mise aux normes de la gare de Marin-Epagnier selon la loi sur les handicapés (LHand), les autorités cantonale et communale conjointement avec la société d'exploitation et gestionnaire d'infrastructure BLS informent de l'avancement du projet de sa rénovation.

En effet, la gare de Marin-Epagnier n'est pas conforme aux normes LHand et de manière générale les installations ne correspondent plus à l'état de la technique.

Vu son importance, qui s'affiche comme pôle stratégique du transfert modal à l'est du Canton de Neuchâtel, dans un tissu démographique et économique en évolution constante, la gare de Marin-Epagnier a pris une dimension majeure et accède ainsi au rang des installations ferroviaires considérées d'importance régionale.

C'est pourquoi elle a été intégrée dans un concours d'idées sous la forme de plusieurs mandats d'études parallèles. L'objectif étant que la nouvelle gare s'harmonise de manière optimale avec les changements prévus au nord, notamment en lien avec les activités économiques actuelles et futures.

Dans ce contexte, l'ensemble de ses installations seront reprises afin de réaliser une gare moderne, avec un réaménagement mieux ciblé pour le public et répondant aux normes actuelles. Le réagencement de toutes les voies, qui comprend également la réfection et modernisation des voies d'acheminement des marchandises à la centrale de distribution de Migros Marin-centre, contribuera à l'amélioration de la qualité de vie des habitant.e.s riverain.e.s de la gare.

Enfin, ce projet de rénovation s'inscrit également en bonne place dans le programme communal des mesures sur l'aménagement au nord de la gare favorisant le développement de la mobilité douce et de la

diversification de la desserte des transports publics.

En l'état actuel, le calendrier du projet comprend les étapes suivantes :

- |   |            |
|---|------------|
| • fin de l'étude préliminaire   | fin 2023   |
| • début de l'avant-projet   | début 2024 |
| • dépôt de la procédure d'approbation des plans PAP (demande de construction) | 2025       |
| • début des travaux   | 2027       |
| • mise en service de la gare  | fin 2029   |

LE CONSEIL COMMUNAL



Source: BLS



Experts  
en solutions  
énergétiques  
globales

## LE CHAUFFAGE À DISTANCE ENTRE-DEUX-LACS

Une solution énergétique innovante et durable pour votre région





## LA TÈNE

# Assemblée générale de l'association du P'tit Four



Une assemblée en toute simplicité.

C'est à côté du fournil, sous les arbres, que Celia Walmsley, présidente de l'association du P'tit Four, a ouvert cette assemblée générale. En présence de quelque 20 membres elle a, dans son rapport, rappelé les différentes activités auxquelles a participé l'association.

D'un concert aux passeports vacances, de la soirée pizza aux fournées du mardi et du vendredi, d'Halloween à saint Nicolas, des fenêtres de l'Avent à Je Tène en passant par les ventes annuelles, l'engagement des membres est à relever et à remercier.

### Création d'une réserve pour des travaux futurs

Les comptes bouclent avec un très léger bénéfice qui alimentera une réserve, ce qui est bienvenu, car le petit four demande une attention particulière et il est important de le maintenir en bonne forme. Il faut penser que le four vieillit et s'attendre à ce qu'un entretien de grande envergure (surtout la voûte) demande un investissement important.

La cotisation reste inchangée (10 francs minimum par famille) et l'inscription est ouverte à chacune et chacun.

### Le comité se renforce

En effet alors que la démission de Christelle Scaniot est à relever, le comité accueille deux nouvelles têtes en la personne de Sevin Zovolu et Adrien Chaize.

### Des informations toutes chaudes

Telles les pizzas sortant du four, des nouvelles toutes chaudes sur l'avenir du préau de l'école et de l'environnement immédiat du petit four sont apportées par Martin Eugster, conseiller communal. En effet, suite à une motion populaire qui a récolté 700 signatures en deux jours, le conseil général de la Tène mandatait le conseil communal à étudier la chose. Un groupe de travail a été mis sur pied et un projet a pris forme et sera proposé au plénum dans le courant de l'automne.

DJ



La voûte demandera bientôt des travaux importants

## CALENDRIER 2023

### FENETRES DE L'APRAIS

1 OUVERTURE CERVELAS CENTRE DU VILLAGE 18H	FABRICE MÜLLER HAUTES-BORNES 1 / GRILL 18H	2
3 FAMILLE GEISER PLANCHES 3C / GRILL, PIZZA 18H	CONGÉ	4
5 FAMILLE D. SCHERZ CHEMARIN 15 / GRILL 18H	FAMILLE L. BONJOUR FIN FOREL 1 / GRILL 18H	6
7 SDL PLACE DU GIBET / GRILL 18H	FAMILLE S. SCHERZ FRANC-ALLEU 1 / GRILL 18H	8
9 FAMILLE M. D'ALOISIO PLANCHES 13 / GRILL 18H	MONARD / PERUZZO PLANCHES 19 / GRILL, PIZZA 18H	10
11 SHANIA FRANOLI MONTILIER 7 / GRILL 18H	FAMILLE STAUFFER CHEMIN DU SOLEIL 1 / GRILL 18H	12
13 FAMILLE SBETON FRANC-ALLEU 10 / GRILL 18H	FAM. SCHLEPTROU PLANCHES 3A / GRILL 18H	14
15 STEPHANIE STÜCKER R. DES DOUBLIS / GRILL, FEU 16H30	FAMILLE REBORD SASSELET 18 / GRILL 18H	16
17 FAMILLE REY COMBE DU SAPIN 3 / GRILL 18H	FAMILLE T. BONJOUR RAVIERES 3 / GRILL 18H	18
19 MASTROPIETRO / FAVEZ FIN-DE-FOREL 5 / GRILL 17H30	MARYLINE STOPPA RAVIERES 7 / GRILL 17H30	20
21 FAMILLE FRIDEZ H. BORNES 4 / GRILL, PIZZA 17H	COMITÉ APRAIS TERRAIN DE FOOT / PIZZA 18H	22

Tu désires connaître les histoires de la Bible, connaître les valeurs chrétiennes et partager des moments sympas avec d'autres enfants ?

## jeudi-midi

Club d'enfants 7 - 10 ans

Chaque jeudi en période scolaire  
de 12h à 13h30 à l'Espace Perrier - Marin

Viens nous rejoindre à la reprise,  
dès le 17 août 2023 !

Histoires bibliques | Jeux et chants  
Repas, dessert et boissons pour 6.- Frs

Renseignements et informations : Marianne - 032.753.67.91  
info@jeudi-midi.ch - www.jeudi-midi.ch

(Nous encourageons et organisons le covoiturage pour les enfants de l'école de St-Blaise et de Wavre)

## LA TÈNE

# Conseil général: la population décidera de l'avenir de la commune

### Un seul plat au menu de ce conseil général, mais quel plat!

En effet, la convention qui organise l'avenir des communes de Enges, Hauterive, Saint-Blaise et La Tène devait recevoir l'aval de chacune des communes concernées par la fusion pour que le processus continue et que la population puisse se prononcer en novembre. Tant le conseil communal que la commission de fusion ont préavisé favorablement cette convention et l'arrêté qui l'accompagne. Les partis politiques dans leurs interventions, ont tenu à remercier tant les membres du conseil communal qui ont participé au COPIL (Valérie Dubosson et Heinz Hoffmann) que la commission de fusion et en particulier son président (Pascal Vaucher) pour la quantité et la qualité du travail accompli. Tant sur le fond que sur la forme tous les partis acceptent cette convention à une très large majorité.

A noter une voix contre et deux abstentions. Si la personne contre et un abstentionniste n'ont pas argumenté leur choix, Maurice Binggeli, même s'il trouve le projet enthousiasmant et séduisant, a émis un doute sur, selon lui, l'antinomie entre les propositions (intéressantes au demeurant) contenues dans la convention et le budget prévisionnel qui devrait les financer.

Il appartient maintenant aux habitantes des quatre communes de se faire une opinion et de valider (ou pas) cette fusion.

## SAINT-BLAISE

### Comptes communaux 2022

# Les finances marchent sur un fil

Alors que le budget 2022 affiche un excédent de charges de CHF 307'600.00, les comptes bouclent par une perte effective de CHF 611'312.70. Les recettes des personnes physiques ont plongé de CHF 1'279'000 entre 2019 et 2022: ce qui préoccupe fortement le Conseil communal. Même s'il a un peu baissé, le taux d'endettement de la Commune de Saint-Blaise reste le plus élevé du canton.

En fait le bouclage des comptes affiche un bénéfice de CHF 1'693'891.30 mais ce montant tient du miroir aux alouettes car il prend en considération des produits extraordinaires constitués essentiellement d'extournes de report de crédit de 2021.

Le Conseil communal explique: «Les recettes fiscales de nos personnes physiques ont sensiblement diminué depuis le début de la pandémie et suite au déploiement complet de la réforme fiscale cantonale avec un coefficient identique de 66 %.»

Des défis se présentent pour garantir la pérennité des infrastructures et éviter de nombreuses dépenses d'entretien à la RC 5, pour les rues Maigroge – Daniel-Dardel – Lignièrès, pour la réaffectation du collège de la Rive-de-l'herbe, pour le nouveau plan d'aménagement local, pour le temple, pour le quartier des Chauderons et pour le déploiement du réseau de chaleur. Aussi, le Conseil communal affirme-t-il que la toute prochaine votation du 18 juin pour porter le coefficient de l'impôt communal de 66 à 68 % «aura des conséquences déterminantes pour notre avenir à moyen terme».

A la fin de sa synthèse sur les comptes communaux de 2022, le Conseil communal remercie la population, le Conseil général et ses commissions de la confiance témoignée. Il exprime aussi sa reconnaissance au personnel communal pour les efforts consentis alors que les tâches sont devenues toujours plus complexes au fil des ans.

DJ

CZ

**j' ♥ le ☀ et je me protège!**

- Textile
- Ombre
- Chapeau
- Crème
- Lunettes
- Hydratation

Logos des communes et associations:

- VILLE DE Neuchâtel
- VILLE DU LOCLE LES BRENETS
- VILLE ET COMMUNE DE BOUDRAY
- Val-de-Ruz
- ne.ch
- ligue neuchâteloise contre le cancer
- La Chaux-de-Fonds MÉTROPOLE HORLOGÈRE
- Grande Béroche. Grandeur Nature
- objectif:ne
- COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

### A l'affiche

**Les Gardiens de la Galaxie Volume 3**  
VE 16, SA 24 & DI 25 juin à 20h30

**Les petites victoires**  
SA 17, DI 18 juin, ME 21 juin à 20h30  
DI 25 juin à 17h

**L'improbable voyage d'Harold Fry**  
DI 18 juin à 17h  
MA 20 & VE 23 juin à 20h30

### Prochainement

**Fermeture estivale du 26 juin au 22 août**  
**Cinéma Open Air du 16 au 19 août!**  
[www.cine2520.ch](http://www.cine2520.ch)

Les contraintes liées à la production sont multiples. La pluviométrie excédentaire entraîne des dégâts et agit sur la production. On vient de constater les dégâts causés par les pluies. Cependant, nous devons ainsi de faire entrer de revenus qui facilitent la scolarisation des enfants et la prise en charge des soins médicaux. Une avancée importante qui n'empêche pas

**ANNONCE IMPORTANTE.**  
**Contre la faim.**  
**Nous faisons tous partie de la solution.**  
**SWISSAID**

## CORNAUX

## L'ECAP présente sa campagne de prévention «Pas dans ma maison!»



**Le 6 juin dernier, la population de la région était invitée à une séance publique d'information organisée par l'Établissement cantonal d'assurance et prévention (ECAP) de Neuchâtel portant sur le thème du ruissellement. Annoncée complète, cette séance s'est tenue devant environ 200 personnes réunies pour l'occasion à l'Espace Ta'tou de Cornaux. Cette séance d'information intervient dans le cadre de la campagne de prévention contre le ruissellement intitulée «pas dans ma maison!».**

Ce ne sont pas moins de sept intervenants, qui se sont succédé pendant près de deux heures, sous la houlette de Kimberley Mees, chargée de mission Ecoparc et modératrice pour l'occasion!

La parole a tout d'abord été donnée à Mario Clottu, membre du conseil communal de Cornaux qui a ouvert la soirée en souhaitant la bienvenue aux conférenciers et à la population venue en nombre pour cette conférence. Jean-Michel Brunner, président de l'ECAP, a commencé par expliquer que l'idée de cette conférence n'était pas de faire peur à la population, mais plutôt de rendre les gens attentifs à la problématique du ruissellement en apportant des petites solutions sans rajouter de couche anxigène. Il a rappelé que l'ECAP se veut solidaire et au service de la population neuchâteloise, c'est pour cela que sous un même toit sont réunis la prévention, l'intervention et l'assurance. Il a en outre rappelé que lors d'un sinistre, on oublie souvent la part émotionnelle liée aux désagréments, au temps perdu ainsi que tout ce qui n'est pas remplaçable, comme les souvenirs que l'on perd et qu'on ne remplacera jamais.

### Éléments naturels, quelle actualité?

Ensuite, Olivier Schuppisser, responsable du secteur prévention à l'ECAP, a évoqué les principaux événements marquants de ces dernières années en Suisse qui alertent bien évidemment la communauté scientifique quant à l'évolution du climat. Que ce soit la tempête Lothar en 1999 ou encore Eleanor en 2018, les inondations à Dombresson en 2019 ou encore celles de Cressier en 2021, les événements climatiques extrêmes se multiplient de manière telle «qu'un enfant qui naît actuellement sur cette Terre verra quatre fois plus d'événements marquants dans sa vie que ses grands-parents», ajoutait Olivier Schuppisser. Il a souligné que 2021 avait d'ailleurs été l'année la plus noire pour l'ECAP. Il a rappelé également

que la mission de l'ECAP était aussi de diminuer les dommages en augmentant la résistance des bâtiments afin qu'ils tiennent le coup lorsqu'ils sont sollicités par les éléments naturels. Selon lui, pour arriver à ce résultat il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures qui permettent de protéger les bâtiments et il est important d'inciter les propriétaires et les collectivités publiques à protéger leurs biens. La stratégie définie par l'ECAP est la suivante: analyser la sinistralité, identifier les risques, comprendre les mesures et passer à l'action. Olivier Schuppisser a rappelé que la liste des dommages liés aux éléments dépendait de plusieurs paramètres, notamment au type de construction, à la volumétrie, aux détails de conception mais aussi aux choix des matériaux. Enfin, il a rappelé que les dégâts naturels étaient imprévisibles et que la seule solution était de s'en protéger en amont afin de limiter les dégâts.

### L'exemple de Cressier en 2021

Afin d'étayer les propos tenus par les responsables de l'ECAP, Jean-Bernard Simonet, conseiller communal en charge du dicastère des travaux publics, infrastructures et énergies de Cressier est venu présenter la situation vécue par la commune de Cressier et ses habitants, le 22 juin 2021, lorsqu'un orage stationnaire s'était abattu sur Cressier, causant d'innombrables dégâts. Il a profité de son intervention pour remercier encore une fois les bénévoles ayant aidé les cressiaquois.

### Danger naturels locaux et aléas du ruissellement

Elisenda Bardina, experte en prévention sur les dégâts naturels à l'ECAP, est ensuite venue exposer à l'assemblée les raisons pour lesquelles l'ECAP a porté son choix sur la prévention contre les dégâts liés au ruissellement. Elle a tout d'abord présenté les deux familles des dangers naturels en différenciant la famille gravitaire (pour les éléments venant du sol, comme les roches qui se détachent ou la crue d'un cours d'eau) de la famille météorologique (éléments venant du ciel, comme le vent, le ruissellement, la neige ou encore la grêle). Crues, vents et ruissellements semblaient faire sens dans le canton de Neuchâtel en raison de leur pertinence. Enfin, l'idée était de proposer des mesures simples, et économiquement supportables pour les propriétaires, c'est pourquoi, le choix s'est porté sur le ruissellement.

### Mesures de protection contre le ruissellement

La parole a ensuite été donnée à Olivier Amstutz, directeur de sd ingénierie à Bienne et Quentin Theller, ingénieur civil chef de projet, afin de présenter quelques mesures simples de protection contre le ruissellement. Ils ont rappelé qu'en cas de ruissellement, on a souvent à faire à des hauteurs d'eau faibles. Rehausser les sauts-de-loup d'une vingtaine de centimètres, poser des portes de garages étanches, font partie des petites mesures élémentaires préconisées par les deux ingénieurs. Il est aussi possible d'agir également au niveau du quartier, simplement parfois en

réhaussant certains trottoirs, en entretenant les écoulements, les grilles ou les canalisations. Au niveau communal, il peut être parfois conseillé de prendre des mesures à plus grande échelle en construisant une digue notamment.

### Quid des assurances privées?

Christian Mela, représentant de la chambre cantonale neuchâteloise des agents généraux d'assurances, a rappelé quels étaient les éléments qui n'étaient pas assurés par l'ECAP, tels que le revenu locatif, les dommages alentours, les outils, les appareils et le matériel, notamment. En tant qu'assureur, il constate malheureusement trop souvent que les couvertures privées ne sont pas parfaites en raison d'une couverture insuffisante par exemple et que cela n'engage à rien de faire revoir sa police d'assurance privée. «Si après ce soir les gens prennent le temps de revoir leur police d'assurance privée, je serais content!» déclarait-il en guise de conclusion à sa présentation.

### Fonds extraordinaires et subventions

Catherine Jacot, experte en prévention des éléments naturels, a rappelé que pour cette campagne, l'ECAP disposait d'un budget de 4 millions de francs, jusqu'à épuisement du fonds mais au plus tard au 31 décembre 2028. Les mesures de protection pour les bâtiments déjà existants, comme le rehaussement d'un saut-de-loup, la mise en place d'une porte étanche, la protection d'une entrée de garage avec un portail rabattable ou encore l'installation de batardeaux peuvent faire l'objet d'une subvention à hauteur de 50% pour un montant maximal de 2% de la valeur assurée. Il est à noter que les frais d'études nécessaires à l'élaboration et au dimensionnement des mesures de protection seront pris en charge à 50% et en cas de réalisation du projet, le 50% restant sera aussi éligible! A contrario, les mesures liées aux nouvelles constructions, pour la correction de défauts existants ou pour la protection contre d'autres dangers naturels ne font pas partie de cette campagne de subvention.

Pour les cas simples, il suffit de remplir le formulaire de demande de subvention avec le descriptif du problème accompagné des plans actuels, des plans du projet, des photos et des devis. Pour les cas plus complexes il s'agira d'ajouter l'offre établie par le bureau d'études. Enfin, Catherine Jacot a précisé qu'il fallait bien entendu attendre la promesse de subvention de l'ECAP avant de commencer les travaux.

Après ces différentes interventions, les participants à la conférence ont été invités à poser leurs questions aux professionnels présents lors de cette soirée d'information.

A toutes fins utiles, il est possible de retrouver toutes ces informations sur le site de l'ECAP ou sur la page de la campagne de prévention: [www.pasdansmamaison.ch](http://www.pasdansmamaison.ch).

## LA TÈNE

# Les voltigeurs de Montmirail, performants en Suisse et à l'étranger



Des figures de haut niveau

**Un voltigeur junior, Romain Simonet, sélectionné pour les championnats du monde en Suède, une voltigeuse sélectionnée comme réserve et une toute jeune équipe junior très prometteuse. Voltige Montmirail peut être fière de ses athlètes!**

La première partie de la saison de voltige équestre 2023, qui est la plus importante pour certains voltigeurs de Montmirail, a pris fin. Depuis début avril, ces voltigeurs, membres du cadre national, ont participé à quatre concours afin de se sélectionner pour le championnat de monde qui a lieu cet été en Suède.

### Des résultats de haut niveau

L'équipe junior I de Montmirail a superbement bien débuté la saison en remportant le concours

national de printemps à Turbenthal (ZH). Ensuite, elle s'est rendue aux Pays-Bas du 4 au 7 mai pour participer au premier concours international. 3 individuels ont pris part à la compétition pour tenter leur chance. Avec à la clef, une belle 3<sup>ème</sup> place pour Eva Carraro. L'équipe était à quelques centièmes de monter sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium, juste derrière des équipes chevronnées, en ayant montré deux très beaux programmes libres.

Dix jours plus tard, les voltigeurs de Montmirail se sont rendus au centre équestre national de Berne pour un deuxième concours international. Le jeune Romain Simonet a montré de magnifiques performances et a réussi à se hisser sur la plus haute marche du podium, en devançant son concurrent français Baptiste Terrier. L'équipe junior a, quant à elle, eu quelques déséquilibres lors des deux programmes libres. Elle finit tout de même au deuxième rang.

Après le week-end de la Pentecôte, nos voltigeurs ont pris la route pour leur dernière compétition internationale de la saison. Ils se sont rendus à Monza, dans la banlieue milanaise, juste à côté du fameux circuit de Formule 1. Il y avait déjà un petit air de vacances! Pour cette compétition, quatre chevaux de l'écurie ont eu la chance d'accompagner les nombreux individuels et l'équipe junior I. La compétition a commencé sur les chapeaux de roue grâce à la victoire de Romina Trauffer et de son cheval Black Beauty. Romain et son cheval Calaro ont de nouveau creusé l'écart avec les autres concurrents et remporté magnifiquement la catégorie "individuel homme junior". Eva a également montré de belles performances lors de son tour final et a obtenu une jolie 7<sup>ème</sup> place. L'équipe a réussi, malgré les fortes températures, à présenter des beaux programmes et remporter la catégorie. Les autres voltigeurs ont éprouvé beaucoup de plaisir à participer à cette compétition et ont bien performé.

Suite à ces quatre concours de sélection, le verdict est tombé. Romain Simonet et son cheval Calaro représenteront la Suisse au championnat du monde cet été en Suède: un immense bravo à eux! Quant à Eva Carraro et son cheval Black Beauty, ils ont manqué de justesse leur sélection mais font tout de même partie de la réserve.

### La relève pointe le bout de son nez

Malgré un excellent début de saison, l'équipe manque encore d'expérience et a connu quelques perturbations lors des deux derniers concours. Même si les rangs obtenus ont toujours été plus qu'honorables (2 victoires, 1 podium et 1 quatrième place), les résultats, en termes de notes, n'ont juste pas été suffisants pour que l'équipe puisse être sélectionnée. Il faut dire que l'équipe rivale n'était ni plus ni moins championne d'Europe 2022! Mais ce n'est que partie remise car ce début de saison a été riche d'enseignements et a montré que cette toute jeune équipe, nouvellement formée, aura, sans nul doute, l'expérience

et la maturité pour décrocher une sélection en 2024 et représenter la Suisse lors des championnats d'Europe à Berne. Les athlètes et chevaux profitent de quelques jours de repos avant de recommencer les entraînements pour la suite de la saison.

### La relève montre le bout de son nez

Pendant que les voltigeurs pros performaient au plus haut niveau, la relève ne chômait pas. Durant le mois de mai l'équipe junior II décrochait une première place au concours de Lengnau, en obtenant sa première note pour monter dans une catégorie plus élevée.

Voltige Montmirail est très fière de ses performances et se réjouit de la suite. De plus, elle félicite vivement Romain et l'encourage pour ce beau défi!

En attendant la reprise des compétitions après les vacances d'été, des stages pour les voltigeurs et les cavaliers de tous les niveaux ont lieu à Montmirail: des stages découvertes les trois premières semaines de juillet et un camp de voltige du 8 au 12 août. Voici le lien du site du club de voltige de Montmirail pour plus d'informations: <https://montmirail.jimdofree.com>.

Le Bulcom se joint à Voltige Montmirail pour féliciter Romain Simonet et tous ces champions en devenir.

DJ

## Repas à la Cure 2023

16 mai - 20 juin - 19 septembre - 17 octobre  
21 novembre - 19 décembre



- une fois par mois
- pour toute personne qui désire manger en bonne compagnie
- CHF 12.- repas complet : entrée, plat, dessert
- à la cure protestante - Foinreuse 6 - 2074 Marin

### Inscriptions

jusqu'à midi du lundi qui précède  
auprès de Françoise Messerli  
077 415 83 82 / [efmesserli@hotmail.com](mailto:efmesserli@hotmail.com)



## SAINT-BLAISE

# Décision historique du Conseil général



### Feu vert à la fusion

**Par 23 oui, 2 non et 4 abstentions, le Conseil général, réuni à l'auditoire de Vigner, a accepté, jeudi 8 juin passé, à 20h. 15 (photo au moment du vote), la Convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise. Cette décision engage désormais les citoyens et citoyennes de Saint-Blaise à en faire de même, le 26 novembre prochain.**

### Position du Conseil communal

**Marc Renaud**, son porte-parole, déclara entre autres: «*Oui, le processus de fusion dans lequel nous sommes est une belle opportunité de réfléchir à notre avenir institutionnel et c'est une chance que nous avons saisie!*»

Après avoir souligné que la convention de fusion constitue une collaboration avec les groupes de travail, le personnel administratif, les exécutifs des quatre communes et les commissions locales de fusion, il affirma que ce fut «*une très belle aventure politique.*»

Il mit en évidence le contenu de la convention de fusion, son budget prévisionnel, son projet de société, les rapports des groupes de travail ouverts à la population. Il déclara que le Conseil communal «*est satisfait du résultat et qu'il soumet la convention avec enthousiasme et confiance aux conseillers généraux.*» Il conclut en incitant les conseillers généraux et conseillères générales à transmettre à la population la détermination de l'exécutif et il termina par ces mots: «*A vous de jouer et en route pour Laténa!*».

### Voix des partis

Pour le **PS**, **Abraham Doblado** s'est référé à Ramuz qui a écrit: «*Il faut que l'idée naisse de la vision comme l'étincelle du caillou*» en disant: «*L'idée, la vision, mais plus important l'étincelle de nos quatre communes vis-à-vis de cette fusion, démontrent l'intérêt réel des citoyens et citoyennes pour unir leur destin. (...). En premier lieu, le PS salue l'ouverture et le dynamisme qui émanent du nom Laténa et les armoiries qui assurent une identité historique commune ouverte vers le monde.*»

Il a salué les réseaux citoyens, leurs idées d'encourager le maintien des événements et des coutumes de chaque localité, le budget prévisionnel, la taille de la nouvelle commune et le taux de professionnalisation des cinq conseillers communaux fixé à 80 %. Il a conclu en affirmant que le PS œuvrera de manière décidée pour mener à bien la matérialisation de cette fusion.

### Nicolas Bornand s'est exprimé pour le PLR.

Il a relevé sept aspects qui militent en faveur de la fusion des quatre communes: 1. modification de l'image du canton où plusieurs communes ont fusionné remplaçant les districts d'ores et déjà supprimés; 2. siège de la nouvelle commune à Saint-Blaise dans l'hôtel communal récemment rénové disposant de locaux adaptés; 3. identité des communes respectée par le maintien de traditions fortes; 4. réunion des forces dans une nouvelle commune de 11'600 habitants; 5. complexification toujours plus marquée des dossiers à traiter; 6. coefficient fiscal fixé à 68 % raisonnable et proportionné; 7. investissements faits dans une commune agrandie pour s'en donner les moyens au moment où Saint-Blaise s'essouffle. Il rappela que deux projets de fusion ont échoué en votation populaire dans notre région. Les opposants d'alors préconisaient la fusion à 4, soit le projet actuel. Et Nicolas Bornand de dire: «*Nous ne partons pas de nulle part. Il y a un historique! Il y a des faits, ce qui légitime ce projet de fusion.*»

### Réticences

**Lorenzo Zago** a, d'emblée, déclaré que «*le groupe de l'Entente acceptait la prise en considération mais qu'il souhaitait faire quelques remarques à titre personnel.*»

Il a relevé qu'aujourd'hui la vie des gens dépasse complètement le cadre du lieu d'habitation. Le travail, la culture, les liens personnels, tout ce qui fait la «*société*» n'a presque plus aucune relation avec le lieu de domicile. Aujourd'hui, les gens attendent d'une com-

mune «*qu'elle balaye, débarrasse les déchets, que les services essentiels (éclairage, eau épurée) soient bien assurés.*» Il a estimé que le budget prévisionnel de la commune en projet de fusion ne permettrait pas de répondre aux ambitions de l'organisation d'une commune réformée en profondeur à l'échelle suburbaine. Il aurait fallu, quant à lui, viser un coefficient fiscal tel que celui de 65 de la Ville de Neuchâtel, voire 64 de la Commune de Milvignes. Le choix de 68 est suicidaire. «*On a formulé un empilage mal fait, plein de fautes techniques et méthodologiques où tout a été fait pour conclure à une fiscalité plus élevée*» a-t-il déclaré.»

Charles Constantin, PLR, n'apprécia pas les propos de Lorenzo Zago qu'il a qualifié de «*tribun de l'Entente qui incarne à lui tout seul l'Entente et la force de l'opposition.*»

Il a dit avoir assisté à ses coups d'éclat depuis 2012 en tant que conseiller communal «*où sa durée d'obsolescence fut courte.*» Il fit observer que «*construire est beaucoup plus difficile que détruire*» énumérant plusieurs des interventions de Lorenzo Zago dans la politique locale.

Et Charles Constantin de dire: «*Ce soir, le tribun de l'Entente s'est fait à nouveau plaisir et a descendu en flammes le projet de fusion. On s'y attendait, mais à un tel degré? En 2012, je trouvais le tribun de l'Entente stimulant... en 2023, je le trouve usant. Mais c'est la politique.*»

Après cet échange de propos aigre-doux, le Conseil général approuva massivement la convention de fusion destinée à unir en une seule entité institutionnelle quatre communes qui ont, d'ores et déjà, tissé des liens pour répondre à des défis communs, par exemple: leurs services sociaux, leur système d'épuration de leurs eaux usées et même, pour les trois plus grandes d'entre elles... leur cimetière depuis le Moyen-Age!

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

## LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



# La résistance aux médicaments antimicrobiens, une menace pour la santé publique



Domaine public, sur Rawpixel

**Le troisième des dix-sept objectifs de développement durable des Nations Unies, « Bonne santé et bien-être », vise à améliorer la santé et le bien-être des individus, à réduire les taux de mortalité précoce et à résoudre certains défis majeurs dans le domaine de la santé publique. L'un de ces défis est la résistance aux médicaments antimicrobiens, qui constitue une menace croissante pour la santé publique mondiale, mais aussi pour la sécurité alimentaire, l'environnement et la croissance économique.**

On parle de résistance aux antimicrobiens lorsque les médicaments destinés à traiter les infections aux microbes, tels que les bactéries, les virus, les champignons ou les parasites, perdent progressivement leur efficacité. Dès lors, il est plus difficile non seulement de soigner les individus mais aussi de contenir les contagions au niveau de la population.

En particulier, la résistance aux antibiotiques est un problème majeur. Le monde commence à manquer d'antibiotiques efficaces pour traiter les maladies infectieuses et on estime que ce fléau fait chaque année 1,3 million de morts. Il s'agit d'un problème global puisqu'une résistance développée dans une partie du monde se propage rapidement ailleurs, dans certains cas en l'espace de quelques semaines. La surconsommation ou la mauvaise utilisation d'antibiotiques dans un pays peut ainsi rapidement réduire à néant les progrès accomplis dans la lutte anti-bactérienne dans d'autres régions du monde.

Les bactéries sont des micro-organismes unicellulaires. Elles sont procaryotes, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas de noyau ni d'autres organites membranaires que l'on trouve dans les cellules eucaryotes. Elles sont l'une des formes de vie les plus anciennes de la planète, avec des preuves fossiles datant de plusieurs milliards d'années. La grande majorité des bactéries sont essentielles à la vie et à la santé de l'humain, des animaux, des plantes et des écosystèmes, et seul un très faible pourcentage d'entre elles est à l'origine de maladies.

La découverte des antibiotiques est attribuée au biologiste et pharmacologue écossais Alexander Fleming et remonte à 1928. Lors d'une de ses expériences, les cultures de bactéries du chercheur avaient été contaminées par une moisissure, le *Penicillium notatum*. Fleming a remarqué que les bactéries avaient cessé de se développer autour de la moisissure. Il en a déduit que celle-ci devait sécréter une substance qui inhibait la croissance bactérienne. Ce n'est qu'au début des années 1940, avec la mise au point de méthodes de production de masse de la pénicilline, que l'utilisation des antibiotiques s'est généralisée. Ceux-ci ont révolutionné la médecine: grâce à eux, des infections autrefois mortelles ont commencé à pouvoir être soignées.

Les antibiotiques agissent soit en tuant les bactéries soit en empêchant leur développement et leur multiplication. Pour ce faire, ils ciblent des composants spécifiques, tels que leur paroi cellulaire, leur ADN ou les protéines nécessaires à leur survie et à leur reproduction. Les bactéries utilisent plusieurs types de stratégie pour résister aux antibiotiques. Elles peuvent limiter l'entrée de l'antibiotique dans la cellule, ou les en faire ressortir après qu'ils sont entrés. Dans les deux cas, elles adaptent leur membrane cellulaire à cet effet. Les bactéries peuvent aussi modifier ou détruire le médicament à l'aide d'enzymes. De nombreux antibiotiques sont conçus pour cibler des parties spécifiques de la cellule bactérienne. Pour survivre, celles-ci modifient la cible en question ou développent des stratégies de contournement, c'est-à-dire de nouveaux processus cellulaires qui n'ont plus besoin de la cible.

L'antibiorésistance des bactéries est favorisée par la mauvaise utilisation des antibiotiques, un problème auquel nous pouvons remédier. En effet, les antibiotiques sont souvent utilisés de manière inappropriée. C'est le cas, par exemple, lorsque nous en ingérons pour soigner des infections virales telles que la grippe. Il ne faut jamais utiliser d'antibiotique en automédication. Il est essentiel aussi de respecter la durée prescrite de traitement car son non-respect est une autre cause majeure de développement de résistances, facile à éviter. Si l'on arrête prématurément le traitement, cela permet aux bactéries de survivre et de développer des résistances. D'un point de vue systémique, l'absence de méthodes diagnostiques efficaces et peu coûteuses limite dans de nombreux pays la capacité des médecins à prescrire des antibiotiques appropriés, ou à prendre la décision de ne pas en prescrire du tout. Enfin, leur utilisation dans l'élevage et leur administration au bétail pour favoriser la croissance et prévenir les maladies libère dans la nature de grandes quantités d'antibiotiques et de bactéries résistantes.

Il est important aussi de tout mettre en œuvre pour réduire les infections bactériennes et, par conséquent, l'utilisation d'antibiotiques. Le non-respect de pratiques d'hygiène appropriées, telles que le lavage des mains, entraîne la propagation des bactéries. Une mauvaise gestion des eaux usées peut elle aussi contaminer les eaux souterraines, l'eau potable et les sols avec des antibiotiques ou des bactéries résistantes.

Depuis 2015, la Suisse a mis en place une stratégie pour contenir le développement de la résistance aux antibiotiques. Le dernier rapport national sur les progrès effectués dans ce domaine indique que la consommation d'antibiotiques en médecine humaine et vétérinaire dans le pays a nettement reculé, et que la croissance des taux de résistance a également pu être freinée pour le moment. De manière générale, la Suisse fait figure de bonne élève dans ce domaine par rapport à ses voisins européens. Néanmoins, il est essentiel de poursuivre les efforts et il incombe à chacun·e d'entre nous nous d'utiliser les antibiotiques « Quand il faut, comme il faut », selon le slogan de l'Office fédéral de la santé publique.

## En partenariat avec

**viteos**  
partenaire de transition énergétique



## ENGES

## Fête des vents 2023: accueil des nouveaux habitants et café citoyen



L'accueil des nouveaux habitants et le café citoyen sur la fusion ont eu lieu dans l'ambiance très festive de la Fête des Vents d'Enges.

Le Conseil communal a profité de la fête des Vents d'Enges, organisée le mois dernier par Anim'Enges et la Société de Jeunesse, pour faire d'une pierre 2 coups. Les autorités communales ont non seulement accueilli les nouveaux habitants mais ont aussi organisé un café citoyen auquel tous les Engeois étaient conviés pour expliquer et discuter de la fusion. Notons que ces cafés citoyens ont été organisés dans les 4 communes concernées par la fusion (Hauterive, Enges, La Tène et St Blaise).

La rencontre avec les nouveaux habitants a eu lieu le vendredi au début des festivités, de 18h 30 à 20h. Pas moins de 11 adultes et 4 enfants (12 excusés) ont participé à cet apéritif offert par la commune. On peut d'ailleurs se réjouir du retour d'enfants du village devenus adultes (Michael Kobel et Nils Rechsteiner). Les conseillers communaux ont évoqué quelques dossiers en cours et les divers responsables ont présenté les sociétés locales. Le café citoyen a eu lieu le samedi de 10 à 11 h 30 et de 14 à 15 h 30. Les membres du Conseil communal ont eu l'occasion de répondre à quelques questions. Notons qu'elles émanaient aussi d'habitants de Saint-Blaise présents à la Fête. Ce café citoyen s'est révélé de plus très productif, puisque cela a été l'occasion de convaincre une citoyenne (Nadège Grivel) d'être candidate au Conseil communal qui ne comptait plus que 4 membres, à la suite de la démission de Christophe Imbaud. Notons que cette dernière a été élue à l'unanimité lors du Conseil général du 8 juin dernier qui s'était par ailleurs réuni pour approuver (à l'unanimité) la convention de fusion entre les communes d'Hauterive, Enges, La Tène et St Blaise.

## HAUTERIVE

## Inauguration du BirdyFish au Club Nautique

**Avec plus d'une centaine de membres, le CNH est LE club incontournable des navigateurs de la région depuis plus de 40 ans. Samedi dernier, les portes du club se sont ouvertes au public, occasion idéale pour le Bulcom d'aller à la rencontre de ces navigateurs.**

De 11h00 à 15h00, le Club Nautique d'Hauterive (CNH) organisait, samedi 10 juin au sein de son célèbre clubhouse du port d'Hauterive, un moment de convivialité nautique ouvert à tous. Ce fut par ailleurs l'occasion idéale pour de nombreux amateurs de navigation et de sports nautiques, de rencontrer les membres du Club dans une ambiance toute nautique, autour d'un verre de l'amitié et des fameuses grillades du club.

Certains membres faisaient leurs débuts dans le club à la suite de l'acquisition d'un premier bateau, d'autres, navigateurs expérimentés et ayant certainement passé plus de temps dans l'eau que sur terre, discutaient navigation et voiles.

Pour l'occasion, Thomas Zeller, Président du CNH, supervisait la présence du flambant «BirdyFish». Le Volant de son petit nom, vous l'avez sans doute aperçu ces dernières semaines sur le lac. Capable de «voler» en se dressant sur sa partie inférieure (en rose sur l'image), le BirdyFish faisait son apparition pour la toute première fois sur le lac de Neuchâtel. Seul paramètre indissociable à son envol, le vent, qui seul peut permettre à la coque de se détacher de la surface de l'eau. Lorsque ce paramètre naturel est présent, les navigateurs atteignent les 15 nœuds, soit près de 30km/h.

Qu'est-ce qui fait d'un navigateur, un bon navigateur? L'expérience sans doute, à l'instar de Thierry Gafner, membre du club et navigateur depuis l'âge de ses 15 ans. Naviguer est pour beaucoup l'un des meilleurs anti-stress que l'on puisse trouver, particulièrement lors de sorties en voilier, échappant ainsi à la notion de temps et aux tracas du quotidien.

Devenir membres du CNH n'est pas forcément l'apanage de propriétaires de bateaux. En effet, le CNH met à disposition quatre petits bateaux, facilement navigables même sans permis. Seul impératif, une personne majeure membre du Club, doit être à son bord. En tant que membre, vous bénéficierez également de la possibilité de réserver la salle du CNH à titre privé ainsi que d'un frigo si votre bateau n'est pas équipé d'électricité. Un vrai avantage lors de vos expéditions nautiques.

### Contact et informations

Vous avez des questions ou souhaitez simplement en apprendre un peu plus sur le Club Nautique d'Hauterive? Alors n'hésitez pas à faire un petit tour sur leur site internet: [www.cnh.ch](http://www.cnh.ch) ou à les contacter directement par courriel à [info@cnh.ch](mailto:info@cnh.ch).

TAD

MHD

Marquage publicitaire  
Impression digitale  
Décoration adhésive



ADL

PUBLICITÉ

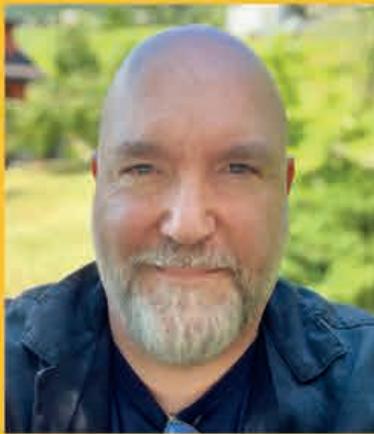
Grand-Rue 4 | 2035 Corcelles NE  
032 727 20 00 | [info@adl.ch](mailto:info@adl.ch)  
[WWW.ADL.CH](http://WWW.ADL.CH)



Le splendide «BirdyFish», 10 juin 2023

# Projet de fusion

Enges, Hauterive, La Tène, St-Blaise



**Pierre Schmid**  
Président du Conseil communal de  
Saint-Blaise

## « VOULEZ-VOUS QUE VOTRE COMMUNE PUISSE CONTINUER DE SOUTENIR LE MONDE ASSOCIATIF, LE SPORT ET LA CULTURE ? »

La population de Saint-Blaise est appelée ce week-end à se prononcer sur son coefficient fiscal. Nous en avons profité pour rencontrer son président, Pierre Schmid, qui nous parle en toute liberté de l'enjeu de ce scrutin, de la fusion à venir et du sens de son engagement politique. Rencontre.

### Qu'attendez-vous du référendum sur lequel Saint-Blaise vote ce week-end ?

**Pierre Schmid:** Ce scrutin a plusieurs enjeux. L'une des questions que nous devons nous poser n'est pas « préférons-nous avoir un coefficient de 66 ou de 68 ? » mais « voulons-nous que notre commune puisse continuer de soutenir le monde associatif, sportif ou culturel ? » Soyons honnêtes, avec un coefficient fiscal à 66, ce sont tous ces projets sportifs ou artistiques qui pourraient être menacés ou mis au second plan.

### Ressentez-vous une crainte particulière au sein de la population ?

**P. S. :** Je constate seulement que certaines personnes essaient de faire peur à la population en critiquant systématiquement tous les projets et en disqualifiant les autorités. Travaillons plutôt ensemble pour trouver des solutions constructives ! Je vous le garantis, le Conseil communal met toute son énergie au service de l'intérêt commun.

### Au mois de novembre, on vote sur la fusion. Quels sont les enjeux de ce scrutin pour Saint-Blaise ?

**P. S. :** Je pense que la problématique est identique pour les quatre communes : soit nous continuons à vivre chacun dans notre côté, soit nous créons une plus grande commune ambitieuse. Pour moi, cette fusion fait sens car nous partageons le même territoire et faisons face aux mêmes défis. Je trouve que c'est aussi enthousiasmant d'entrevoir tout ce que nous pourrions développer ensemble.

### Pour vous, quel est le principal argument en faveur de la fusion ?

**P. S. :** Je suis un nouveau venu au Conseil communal, mais j'ai tout de suite constaté que la collaboration intercommunale fait la différence. Dès qu'on élargit le cercle et que l'on travaille à plusieurs sur des dossiers, de nouvelles possibilités s'ouvrent à nous. Ensemble on devient plus fort et plus efficace.

### Si vous aviez un message à adresser aux personnes hésitantes, que leur diriez-vous ?

**P. S. :** Je sais que de nombreuses personnes craignent la disparition de l'identité villageoise. Là aussi, je veux être rassurant : la convention de fusion garantit le soutien à toutes les associations actuellement subventionnées. Tout le monde tient à la vie des localités et il n'est pas question de s'en priver. Nos manifestations villageoises, comme La fête du 3 février, continueront de briller.





## LA TÈNE

### Fête scolaire de Marin 2023

Les 23 et 24 juin 2023, la 54<sup>ème</sup> édition de la Fête Scolaire clôturera l'année des Marinois dans la joie et la bonne humeur.

Au programme, spectacle des enfants, cortège, jeux, tombola, restauration, boissons, concerts, disco pour petits et grands... bref, de quoi se faire plaisir à tout âge, avec ou sans enfants! Quelques billets pour le spectacle sont même encore disponibles: ils seront mis en vente 30 minutes avant le début du show. Nous vous attendons donc nombreux à ce temps fort de la vie villageoise qui, en plus de célébrer en fanfare la fin de l'année, contribue à financer le fond scolaire pour offrir des tarifs préférentiels aux élèves des écoles infantine et primaire lors des leurs sorties socio-culturelles.

Concernant la transition écologique initialement annoncée pour 2023, celle-ci est, en accord avec les autorités communales, reportée à 2024; les sociétés locales mettent en commun leurs derniers stocks de vaisselle jetable afin de les liquider plutôt que de les détruire. Ceci n'aurait en effet aucun sens ni écologiquement ni économiquement.

Enfin, le Comité remercie chaleureusement la commune, les enseignants ainsi que les parents bénévoles sans qui cet événement de partage ne pourrait avoir lieu. Certains postes de bénévoles étant encore à pourvoir, nous invitons les personnes qui souhaiteraient offrir de leur temps pour soutenir la fête à s'inscrire sur [www.fetescolairemarin.ch](http://www.fetescolairemarin.ch), rubrique bénévoles. La présidente du Comité remercie aussi chaleureusement les 14 membres actifs du Comité qui se mobilisent tout au long de l'année pour donner vie à cet événement. Certains membres du Comité tirant leur révérence après cette édition, elle invite les mordus de la Fête Scolaire à la contacter pour reprendre le flambeau et perpétuer la tradition.

Toutes les informations à propos de la Fête (tracé du cortège, plan de la fête, infos concerts...) sont sur [www.fetescolairemarin.ch](http://www.fetescolairemarin.ch)

Le comité de la Fête scolaire



#### Programme

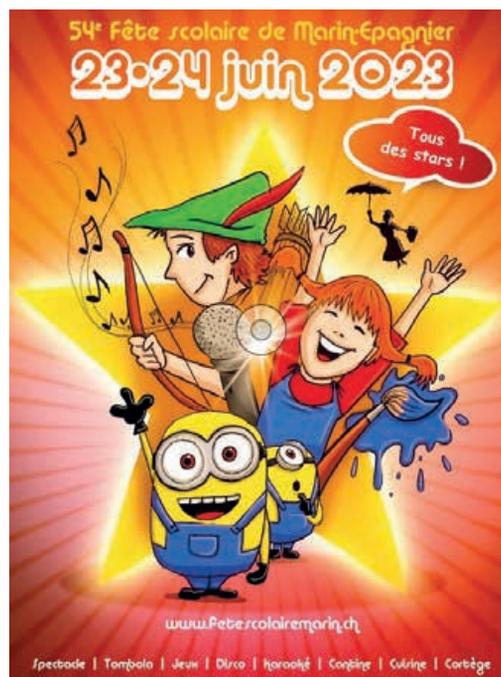
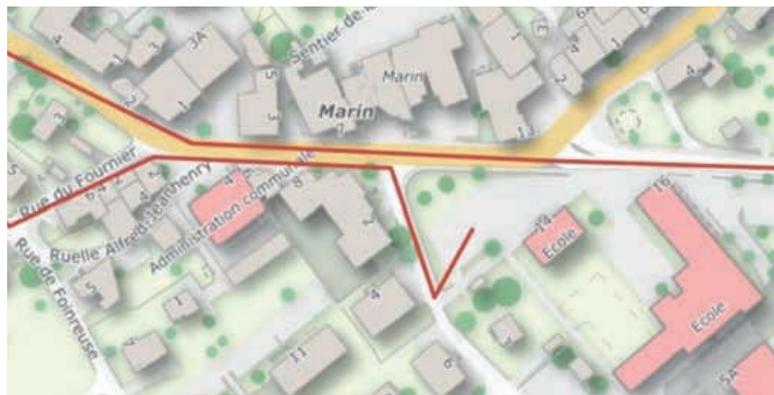
##### Vendredi 23.06

16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	0h	1h
Jeux		Glitter Tatoo		Vente billets restaurants	Spéctacle	DJ Set au bar			
Tombola			Karacké / mini disco						
Stand boissons									
Restauration									
Bar avec animation musicale									

##### Samedi 24.06

10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	0h
Cortège	Concert Fanfare de Courmayeur et Guggen les AJT		Vente billets restaurants	Spéctacle	Karacké / mini disco				DJ Set au bar					
Tombola		Château portable		Jeux		Glitter Tatoo		Concert disco 2000's						
Tombola			Château portable			Jeux								
Stand boissons														
Restauration / raclette (19h - 22h)														
Bar avec animation musicale														

#### Tracé du cortège



## CORNAUX

### Sortie des aînés 2023

#### Les aînés de Cornaux découvrent la distillerie Morand de Martigny et le Lavaux.

Dans le cadre de la traditionnelle sortie des aînés, quelques 120 Corbonets ont eu la chance de visiter la célèbre distillerie Morand située au cœur des magnifiques paysages de la région de Martigny. Après une visite enrichissante, ils ont poursuivi leur périple en se rendant au Mont-Pèlerin, où un excellent repas les attendait. Cette journée était l'occasion pour les aînés de profiter de moments agréables, de découvrir de nouvelles saveurs et de partager des souvenirs précieux. La distillerie Morand de Martigny est renommée pour ses méthodes artisanales de production de spiritueux de qualité supérieure. Les aînés ont été accueillis chaleureusement par le personnel de la distillerie, qui leur a offert une visite guidée immersive. Ils ont appris les secrets du processus de distillation, depuis la sélection rigoureuse des matières premières jusqu'à la mise en bouteille des produits finis. Les seniors ont pu apprécier les arômes envoûtants qui flottaient dans l'air tandis que les alambics fonctionnaient, donnant naissance à des spiritueux d'exception.

Au cours de la visite, les aînés ont également découvert l'histoire fascinante de la distillerie Martigny, fondée il y a plus d'un siècle. Ils ont pu admirer les vieilles photos et les outils de distillation traditionnels, témoins d'un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération. La visite s'est conclue par une dégustation de quelques-uns des produits phares de la distillerie, offrant aux aînés l'opportunité d'apprécier la qualité et la finesse de ces spiritueux uniques.

Après cette expérience immersive à la distillerie de Martigny, les aînés ont pris la route pittoresque qui les a conduits au sommet du Mont-Pèlerin, où les attendait un cadre idyllique pour savourer un excellent repas de midi. Le restaurant offrait une vue panoramique à couper le souffle sur le lac Léman et les majestueuses montagnes environnantes, créant une atmosphère apaisante et relaxante.

Les aînés ont partagé des moments de convivialité et de bonne humeur tout en appréciant la cuisine raffinée et l'ambiance agréable du restaurant.

La présidente de commune, qui n'a pas eu la possibilité d'apporter le message des autorités communales en raison de la configuration des lieux avait prévu ces quelques mots :

« Nos aînés, vous êtes les piliers de notre communauté. Votre expérience, votre sagesse et votre engagement indéfectible sont des trésors inestimables pour nous tous. Cette sortie annuelle est notre modeste façon de vous rendre hommage et de reconnaître l'importance que vous avez dans nos vies et dans le développement de notre commune.

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour vous remercier pour votre contribution précieuse à notre société. Votre expérience et votre sagesse nous guident, nous inspirent et nous aident à tracer notre chemin vers un avenir meilleur. Votre dévouement et votre persévérance sont une source d'inspiration pour les générations futures ».

Le retour à Cornaux a été joyeux et chacun est reparti chez lui enrichi de belles découvertes et de nouvelles amitiés.

ADMINISTRATION COMMUNALE



## LIGNIÈRES

### Programme des festivités du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Société de Musique Brass Band Lignières

#### Vendredi 23 juin

##### Sous la tente près du circuit

- 18h00 Ouverture de la fête - Tombola, repas
- 20h00 Junior Tshaka et les enfants des écoles de Lignières, en alternance jusqu'à 21h30
- 22h00 Début animation DJ Mr. JO
- 22h30 Ouverture bar
- 02h00 Fin de l'animation DJ Mr. JO

#### Samedi 24 juin

- 13h00 Début du cortège des Brass band à travers le village et concours à la Gouvernière - un brass toutes les 35 minutes
- 18h30 Ouverture de la fête sous la tente - tombola, repas
- 20h00 Ouverture par le Brass Band l'Avenir de Lignières
- 20h15 Partie officielle
- 20h40 Résultats Concours Brass Band
- 21h00 Animation musicale: La Fonzie Family
- 22h45 Animation DJ Mr. JO

Parking gratuit aux abords de la tente mis à disposition par le Touring Club Suisse

Venez nombreux soutenir le Brass Band l'Avenir de Lignières





## ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



# Les Conseils généraux des quatre communes acceptent la convention de fusion

Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, le 8 juin 2023. La convention de fusion a été acceptée par les Conseils généraux des quatre communes qui siégeaient simultanément à cette occasion. Ce vote marque la fin du processus de validation politique. La prochaine étape est fixée au 26 novembre de cette année, date à laquelle l'ensemble de la population est appelé à se prononcer sur la fusion. Les Conseils généraux des quatre communes avaient prévu de se réunir simultanément dans une session extraordinaire pour se prononcer sur la convention de fusion. Ces assemblées ont également marqué la fin d'un long travail politique qui avait commencé en 2020. A la satisfaction du comité de pilotage, les quatre Conseils généraux ont largement accepté la convention de fusion qui sera soumise au vote populaire le 26 novembre prochain.

A l'issue du vote, l'ensemble des Conseils communaux et généraux des quatre communes se sont réunis au Collège de Vigner pour célébrer ce premier grand pas en avant, à l'invitation du Conseil général de Saint-Blaise. La présidente du législatif saint-blaisois, Pascale Girou-Lanctuit, a rappelé l'importance de réunir ses forces à l'heure où de nombreux défis attendent les communes. Le comité de pilotage relève avec une grande satisfaction que l'envie de construire un avenir ensemble est partagé par toutes les formations politiques dans l'ensemble des communes.

### Acceptation de la convention de fusion par le Conseil général.

#### Résultats par communes:

<b>Enges</b>	Pour: 8	Contre: 0	Abstention: 0
<b>Hauterive</b>	Pour: 24	Contre: 0	Abstention: 0
<b>La Tène</b>	Pour: 33	Contre: 1	Abstention: 2
<b>Saint-Blaise</b>	Pour: 23	Contre: 2	Abstention: 4

#### Contacts:

**Rocco Mauri**, co-président du comité de pilotage et conseiller communal à Hauterive tél. 079 305 25 35

**Pascal Vaucher**, co-président du comité de pilotage et conseiller général à La Tène tél. 079 641 88 26

## SAINT-BLAISE

### Au port

## On a surfé tant en plus



Pendant le week-end, des 10 et 11 juin passé, le port et la baie ont connu une forte animation grâce à la **surf party** organisée par le Neuchâtel Fun Board Team, unique club de windsurf en Suisse romande qui a son siège à Saint-Blaise et qui est associé au club Ichtus.

En effet, ce club, qui forme et encadre les jeunes à la pratique du windsurf, organisait la 4<sup>ème</sup> « édition » de ses « portes ouvertes » à tous pour pratiquer plusieurs sports nautiques avec ou sans engins à rames.

Actuellement le *foil*, une aile profilée placée sous la planche du navigateur ou de la navigatrice à la cote. La pratique du wake foil permet de « voler » sur le lac à des vitesses appréciables.

Le spot de Saint-Blaise rayonne loin à la ronde grâce aux nombreuses activités nautiques qui s'y pratiquent.

CZ

## Eglise réformée évangélique

### Le coin des jeunes

#### Groupe de jeunes (BUZZ)

**Vendredi 16 juin:** 19h30 au foyer de St-Blaise: BUZZ – « soirée Spi avec Joachim et Gaëtan ».

Plus d'infos: animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

### ENTRE-DEUX-LACS

#### CAMP DES 65 + (Camp des aînés) – du 25 au 30 septembre à Adelboden

Depuis 2021 nous sommes heureux de pouvoir à nouveau proposer un camp pour les aînés où de magnifiques moments sont partagés. Cette année nous vous invitons à nous rejoindre pour une semaine ressourçante dans cette région splendide. **Balades, jeux, chants et moments d'échanges sur le thème du voyage.**

Contact: Delphine Collaud, pasteur – flyer sur le site internet ou sur demande au secrétariat (adresse ci-après).

#### Mercredi 21 juin: Soirée festive de clôture du Parcours Alphalive.

Bienvenue à chacun pour un repas, message et témoignages. Pour toute personne intéressée, s'inscrire jusqu'au lundi midi au secrétariat via [entre2lacs@eren.ch](mailto:entre2lacs@eren.ch) ou au 078 682 92 29.

Davantage d'infos sur le site [www.entre2lacs.ch](http://www.entre2lacs.ch) et flyers des activités dans les lieux de cultes.

### Cultes Entre-deux-Lacs

#### Samedi 17 juin:

17h00 Culte à la chapelle d'Hauterive.

#### Dimanche 18 juin:

10h00 **Culte unique d'installation du nouveau Conseil paroissial**, au temple du Landeron, suivi d'un apéritif. Programme pour les enfants – garderie.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet [www.montmirail.ch](http://www.montmirail.ch)

### SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

#### Hauterive:

#### Samedi 17 juin:

17h00 Culte à la chapelle d'Hauterive.

#### St-Blaise:

**Chaque lundi:** de 7h15 à 8h **Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, à la chapelle (Grand-Rue 15). Sauf vacances et fériés.

#### Marin:

**Mardi 20 juin:** 12h00 **Repas à la cure de Marin** (Foinreuse 6). Pour toute personne désireuse de manger en bonne compagnie!

Inscriptions jusqu'au lundi midi auprès de M<sup>me</sup> Françoise Messerli 077 415 83 82 / [efmesserli@hotmail.com](mailto:efmesserli@hotmail.com)

**Prix:** CHF 12.-

### CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

#### Cressier:

**Chaque mercredi:** dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

### LIGNIÈRES-LE LANDERON

#### Lignièrès :

#### Dimanche 18 juin:

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

#### Le Landeron:

#### Vendredi 16 juin:

15h00 Culte au home Bellevue. (Exceptionnellement un vendredi!)

### L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

**Vous vivez** actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

**Vous désirez** retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

## CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

### Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch  
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch  
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch  
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

### Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

### Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

### Location des locaux

Temple de Lignières:  
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch  
Temple et salle de paroisse du Landeron:  
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch  
Centre paroissial réformé de Cressier:  
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.  
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27  
Contact: foyerstblaise@gmail.com  
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer  
**Secrétariat pastoral et paroissial:**  
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10  
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

## Eglise catholique romaine

### Paroisse de Saint-Blaise

#### Vendredi 16 juin - Sacré-Cœur de Jésus:

09h00 Messe à Saint-Blaise. Sacré-Cœur de Jésus

#### Samedi 17 juin - Cœur immaculé de Marie:

14h30 Mariage de Fabio Schiavano et Alexandra Antunes à Saint-Blaise  
18h30 **Pas de Messe à Saint-Blaise**

#### Dimanche 18 juin - Journée des personnes réfugiées:

09h00 Messe à Saint-Blaise  
10h30 Messe à Saint-Blaise

#### Mardi 20 juin:

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat  
09h00 **Pas de Messe à Saint-Blaise**

#### Jeudi 22 juin:

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

#### Vendredi 23 juin:

09h00 Messe à Saint-Blaise

#### Samedi 24 juin - Nativité de S. Jean Baptiste:

18h30 Messe à Saint-Blaise

#### Dimanche 25 juin:

09h00 Messe à Saint-Blaise  
10h30 Messe à Saint-Blaise  
11h30 Baptême de Hayden Mballa à Saint-Blaise  
17h00 **Concert d'orgue à l'église de Saint-Blaise. Entrée gratuite.**  
Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ... )

### Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h  
Rue du Port 3  
2072 Saint-Blaise  
032 753 20 06  
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch  
Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

### Paroisse du Landeron

#### Samedi 17 juin - Cœur immaculé de Marie:

17h00 **Messe de clôture de la catéchèse au Landeron**

#### Mardi 20 juin:

10h00 Messe à l'église Saint-Maurice au Landeron avec les prêtres et les agents pastoraux de la région diocésaine de Neuchâtel. Ouverte à tous

### Paroisse de La-Chaux-de-Fonds

#### Dimanche 18 juin - Journée des personnes réfugiées:

18h00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens (avec chants de Taizé) à La Chaux-de-Fonds

### Paroisse de Cressier-Cornaux

#### Dimanche 18 juin:

10h00 Messe  
18h00 Prière de l'unité des chrétiens à l'église St-Pierre à La Chaux-de-Fonds

#### Mardi 20 juin:

11h15 Messe au Foyer  
Journée de convivialité de la Région diocésaine des agents pastoraux au Landeron avec la messe à 10h à l'église St-Maurice

#### Jeudi 22 juin:

11h15 Messe au Foyer

#### Vendredi 23 juin:

Départ des confirmands pour un pèlerinage à Rome jusqu'au lundi 26 juin sous la direction de l'abbé Gérard Muanda, curé de la paroisse

#### Dimanche 25 juin:

10h00 Messe  
11h30 Baptême

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch**

### Paroisse du Landeron-Lignières

#### Vendredi 23 juin:

17h45 Chapelle: adoration - méditation  
18h15 Chapelle: messe

#### Samedi 17 juin:

17h00 Messe de clôture de la catéchèse pour l'unité pastorale NE est

#### Vendredi 23 juin:

17h45 Chapelle: adoration - méditation  
18h15 Chapelle: messe

#### Samedi 24 juin:

17h00 Messe

**Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch**

## Autres communautés religieuses

### Eglise Evangélique Marin

**Dimanche à 9h30:** culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

**Mercredi à 20h:** réunion de prières

**Jeudi de 12h-13h30:** Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

**Vendredi à 20h:** Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2  
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: [www.eeme.ch](http://www.eeme.ch)

COUVERTURE  
ETANCHEITEFERBLANTERIE  
ECHAFAUDAGES



# BV TOITURES

Sarl

**BURKHARD – SUNIER**  
Succession Vuillemin  
2520 La Neuveville

Tél. 032 751 34 50  
[www.bv-toitures.ch](http://www.bv-toitures.ch)  
contact@bv-toitures.ch



## HAUTERIVE

## Excursion surprise dans le Doubs pour les membres du Nordic Walking Club



**Le samedi 3 juin dernier, les membres du NWCH ont profité d'une excursion surprise dans le Doubs entièrement organisée, marquant dignement les 10 ans d'existence du club sportif altarprien.** Le NWCH ayant été fondé le 26 avril 2013, cette année 2023 a été l'occasion de plusieurs manifestations spéciales. L'excursion - surprise pour l'ensemble des membres fut l'une d'entre elles. A l'exception des organisateurs, les participants ne savaient ni où, ni comment, la journée allait se dérouler. Le déplacement s'est fait en car depuis Hauterive jusqu'à Malbuisson dans le Doubs, au bord du très beau Lac de Saint-Point.

Pas moins de 45 participants-marcheurs étaient au rendez-vous! Après une pause-café et croissants, toute l'équipe a grimpé dans la forêt et les pâturages jusqu'au fort Saint Antoine, où se trouve la cave d'affinage du fromage Comté, spécialité de la région. Une visite guidée passionnante leur a appris toutes les subtilités de l'affinage de ce délicieux fromage. Les différentes caves de cet ancien fort militaire recèlent plus de 100'000 meules de comté dans l'ambiance froide et humide équivalente à une grotte! Ces fromages restent quelques 18 mois avant d'être vendus à des distributeurs spécialisés. Ensuite, pour se réchauffer, les participants ont pris leur pique-nique au soleil sur un point de vue dominant le lac. Après avoir repris des forces, les marcheurs et marcheuses sont redescendus par un autre chemin jusqu'à Malbuisson, au bord du Lac de Saint-Point, où un bateau électrique attendait pour une agréable croisière d'une heure. En fin d'après-midi, un apéritif était organisé au restaurant Le Lac à Malbuisson, au cours duquel les membres ont fêté dignement les deux membres fondateurs du club, Marc-Olivier Haussmann, président et Monique Sansonnens, secrétaire, toujours en fonction et très actifs.

Finalement, toute l'équipe a eu droit, dans une ambiance très joyeuse, à un excellent repas du soir, accompagné d'un magnifique coucher de soleil à travers les baies de la salle à manger du restaurant.

Le car est revenu chercher les participants et les a déposés à Hauterive, après cette excursion surprise très réussie, tant par sa météo que pour les activités partagées et son atmosphère chaleureuse.

Vous l'aurez compris, si vous souhaitez allier activités sportives et rencontres humaines, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet du club: [www.nordicwalkingclubhauterive.ch](http://www.nordicwalkingclubhauterive.ch). Vous y trouverez de nombreuses informations utiles, un formulaire de contact ainsi qu'une sélection de photos de cette excursion surprise. MHD

## LA NEUVEVILLE

## Au programme!

**ciné 2520**  
Association du Cinéma de La Neuveville  
[www.cine2520.ch](http://www.cine2520.ch)



### Les Gardiens de la Galaxie – volume 3

SF de James Gunn, avec Chris Pratt, Zoe Saldana



Notre bande de marginaux favorite a quelque peu changé. Peter Quill, qui pleure toujours la perte de Gamora, doit rassembler son équipe pour défendre l'univers et protéger l'un des siens. En cas d'échec, cette mission pourrait bien marquer la fin des Gardiens tels que nous les connaissons.

VE 16, SA 24 & DI 25 juin à 20h30  
12 ans - 2h29 - US - VF

### Les petites victoires

Comédie de Mélanie Auffret  
avec Michel Blanc et Julia Piaton



Entre ses obligations de maire et son rôle d'institutrice au sein du petit village de Kerguen, les journées d'Alice sont déjà bien remplies. L'arrivée de sa classe d'Emile, un sexagénaire au caractère explosif, enfin décidé à apprendre à lire et à écrire, va rendre son quotidien ingérable. Surtout qu'Alice, qui n'avait rien vu venir, va devoir aussi sauver son village et son école. La désertification d'un village, la solitude, traités avec humour et bonne humeur. On peut vivre sans richesse mais pas sans tendresse.

SA 17, DI 18 juin, ME 21 juin à 20h30  
& DI 25 juin à 17h  
8 ans - 1h30 - France - VF

### L'improbable voyage d'Harold Fry

Drame de Hettie MacDonald



Jeune retraité, Harold Fry mène une vie maussade aux côtés de sa femme. Lorsqu'il apprend que sa vieille amie Queenie est mourante, il sort de chez lui bouleversé pour lui poster une lettre... mais il décide de continuer à marcher pour se rendre à son chevet. Sa lettre en poche, il se lance alors dans un improbable périple de plus de 700km à travers l'Angleterre, avec l'intime conviction que son voyage maintiendra Queenie en vie.

DI 18 juin à 17h (VO St fr/all)  
MA 20 (VO St fr/all) & VE 23 juin (VF) à 20h30  
12 (10) ans - 1h48 - USA - VF et VO St fr/all

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur [www.cine2520.ch](http://www.cine2520.ch)

## LE LANDERON

# Une bien belle fête Dieu sous un soleil éclatant

**Judi de la semaine dernière, la paroisse du Landeron célébrait la Fête Dieu. Il faut rappeler que cette célébration se prépare déjà en amont avec le défilé de la fanfare La Cécilienne dans les rues villageoises le mercredi soir, défilé annonçant ainsi aux habitants que le lendemain est un jour important.**

Le jeudi matin aux aurores (dès 4h) une délégation de la fanfare sonne la diane afin de rappeler aux paroissiens concernés qu'il est temps de se consacrer aux préparatifs de cette journée (préparation des reposoirs décorés et fleuris par Maurice Perroset, Robert Muriset et d'autres membres de la Confrérie de Saint Sébastien près de l'ancien poids public, par Madeleine et Raymond Hinkel et Jean-François Varnier, devant la Chapelle des Dix Milles martyrs, à la Fontaine du Faubourg par des membres de la paroisse sous la houlette de Jacques Girard et Christian Persoz, Rue Saint-Maurice 4 par l'abbé Paul Frochoux, Fabienne Broquet et de jeunes confirmants.

L'office, présidé par l'abbé François-Xavier Gindrat, curé de Bienne et la Neuveville au côté de l'abbé Gérard, une fois terminée, les paroissiens et les membres du clergé (les abbés Paul Frochoux, Luc Bucyana, Leonardo Kamalebo, Zygmunt Kazmierak, Dominique Rimaz, Don Albert Mpambara, chapelain de la mission catholique italienne) se rendent à l'extérieur pour former la traditionnelle procession.

Le départ est donné au son des cloches, les porteurs de bannières de la paroisse et des deux confréries (Saint Maurice et des Bastiens) en tête, suivi de la Cécilienne, des membres de la chorale et des chanteurs des diverses paroisses venus en renfort, de communiantes et de confirmants, de membres de la délégation du service hospitalier de l'ordre de Malte en Suisse, de deux gardes suisses venus du Valais, et de la Vallée de Joux, du dais protégeant l'ostensoir soutenu par Christina Haebegger, Jérémy Gaillard, Christian Muriset et Jacques Aubert des membres du clergé, et des fidèles. Devant chaque reposoir, un moment de prières, de chants, de la bénédiction et de l'élévation de l'ostensoir, marquent un temps de recueillement pour tous.

Vient ensuite le moment de se retrouver dans le jardin de la Cure pour un apéritif et un beau moment de convivialité suivi, dans un jardin derrière la Vieille Ville, d'un repas en commun préparé par Marie-Claude et Roger Persoz, le team bénévole de cuisine.

Dominique Turberg, président du Conseil de Paroisse remercie tous ceux qui se sont investis afin que cette célébration se déroule dans une parfaite harmonie.

De tous temps, la paroisse catholique St.-Maurice a célébré la Fête Dieu un jeudi, exactement soixante jours après Pâques et c'est la seule commune du canton de Neuchâtel où ce jour est férié. Cette célébration est donc de grande importance pour la paroisse catholique. Cependant, s'il y a encore aujourd'hui de l'engouement pour organiser cette célébration, la paroisse sent cette volonté faiblir; le renouvellement des bénévoles devient plus difficile avec moins de relève, et la crainte de voir cette belle tradition villageoise disparaître n'est plus tout à fait tabou. Il s'agira certainement de débiter une réflexion à ce sujet.

CP



## LA NEUVEVILLE

# Grand jeu de l'été

**Jusqu'au 8 juillet, durant les heures d'ouverture, venez participer au jeu du « lancer du sac ». Si au moins 1 sac entre dans le trou ou atterrit sur le support, vous gagnez un jeu supplémentaire à emprunter pour les vacances d'été.**



... Et avec le retour des beaux jours, pensez à emprunter nos jeux d'extérieur (trottinettes, skateboards, rollers, échasses, Mölkky, etc.)! Heures d'ouverture:

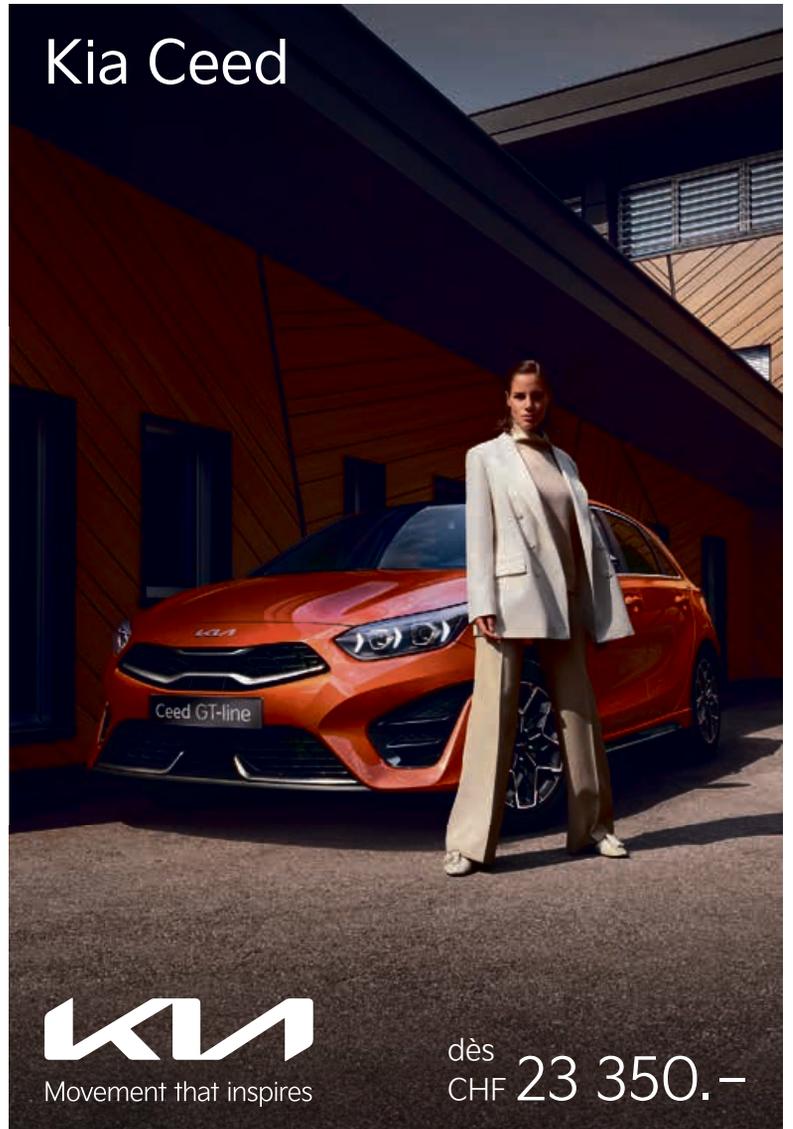
Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville

Mardi 16h-18h / Jeudi 17h30-18h30 (semaines impaires)

Samedi 9h30-12h – 032 751 63 33

[ludotheque@neuveville.ch](mailto:ludotheque@neuveville.ch) / Facebook / Instagram

# Kia Ceed



**KIA**  
Movement that inspires

dès  
CHF 23 350.-

Garage - Carrosserie Storrer Sàrl

Grand pont 2 | 2087 | Cornaux  
+41 32 757 15 56 | [info@storrerautomobiles.ch](mailto:info@storrerautomobiles.ch)

**Storrer Automobiles**  
La qualité avant tout !

Modèle illustré: Kia Ceed GT-Line 1.5 T-GDi aut. CHF 34 750.-\*, peinture métallisée CHF 630.- (TVA incl.), 6,0 l/100 km, 138 g CO<sub>2</sub>/km\*\*, catégorie de rendement énergétique C.  
Kia Ceed 1.0 T-GDi man. CHF 23 350.-, 6,4 l/100 km, 145 g CO<sub>2</sub>/km\*\*, catégorie de rendement énergétique D.  
\* Prime de CHF 2 000.- déjà déduite.  
Offre valable jusqu'au 28.02.2023 ou dans la limite des stocks disponibles.  
\*\* Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 129 g CO<sub>2</sub>/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP.





## SAINT-BLAISE

# Finale du Championnat neuchâtois de dressage 2023 aux Fourches

La société hippique de Neuchâtel organise ce weekend du 17 et 18 juin son traditionnel concours de dressage et de débardage sur son magnifique paddock naturel des Fourches. Dès 8h, les organisateurs ont préparé des épreuves qui ne manqueront pas d'attirer un nombreux public. Cette année, la clairière des Fourches accueillera la finale du Championnat neuchâtois de dressage 2023 qui se déroulera toute la journée de samedi, dès 8h, et mettra aux prises les meilleures paires cheval-cavalier du Canton lors de 4 manches (catégories FB à L/M). Le dimanche sera consacré aux chevaux de race Franches-Montagnes. On pourra les voir évoluer dès 8h et, tout au long de la journée, dans des épreuves de dressage et de débardage. Malgré le développement de machines très perfectionnées pour l'extraction du bois, il subsiste toujours des zones forestières, où le travail de bûcheronnage ne peut pas être effectué mécaniquement. Les chevaux sont alors très utiles vu que les terrains impraticables ne sont pas un problème pour ces animaux puissants et au pied sûr. Rappelons que le débardage consiste, pour le cheval, à tirer des troncs d'arbre dans une forêt pleine d'obstacles. Le cheval ne peut pas être monté et doit être conduit soit par des guides, soit à la voix. Ces épreuves de débardage se dérouleront en haut de la clairière des Fourches jusque dans la forêt. Les organisateurs invitent le public à suivre le chemin forestier pour découvrir cette discipline exigeante et passionnante. Tout au long de ce weekend, les estomacs affamés et assoiffés y trouveront aussi leur compte, puisque la cantine proposera, durant tout ce weekend, de délicieuses grillades et raclettes accompagnées par un vin de la région. Les plus gourmands pourront déguster les délicieuses pâtisseries confectionnées par les membres de la société hippique ainsi que les fameux caramels de Jacqueline. Le comité d'organisation espère donc accueillir un nombreux public pour lui faire partager sa passion du cheval et découvrir ou redécouvrir le dressage, une discipline équestre beaucoup plus difficile qu'en apparence. TAD



Un concurrent et son cheval (un poney de 31 ans...) en pleine épreuve de débardage.

# Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques  
**Vente de véhicules neufs et d'occasions**  
 Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62  
 info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

## ENTRE-DEUX-LACS

# Ludo Tène



La Ludotène sera fermée durant les vacances scolaires,

- dernière ouverture jeudi 29 juin,
- réouverture lundi 14 août 2023

**Rappel: samedi 24 juin ouverture de 10h à 12h.**

**Nouveauté:** vous pouvez nous trouver sur:

INSTAGRAM



FACEBOOK



Ludo Tène - Fleur de Lys 7 à Marin



# NOUVEAU A LA TENE

La commune de la Tène,  
 Le 'Club du Jeudi'

*s'associent pour offrir aux seniors  
 une animation ou une activité  
 chaque jeudi après-midi, de septembre à juin*

**SEANCE D'INFORMATION PUBLIQUE**  
**JEUDI 29 JUN 2023 À 16H,**  
**salle La Tène, Espace Perrier**  
*suivie du verre de l'amitié*



## LE LANDERON

# Fête de la jeunesse 2023



Prenez note du rendez-vous du samedi 24 juin 2023 afin de fêter la fin de l'année scolaire sur le thème des 4 saisons. Le CESC, les enseignants et les élèves sont impatients de participer à cette belle fête.

Une belle journée de festivité vous attend avec, dès 10h30 le matin les traditionnels jeux pour les plus jeunes au milieu du Bourg dans la Vieille Ville. Dès 11h30, repas en famille.

Une cantine sera proposée durant toute la journée: petite restauration avec en nouveauté des crêpes salées et sucrées, des grillades (saucisses, steaks vigneron, hot dog, frites, etc.) et un bar à boissons. Pour une petite touche gourmande, les becs à sucre ne seront pas en reste avec le stand de pâtisseries préparées avec amour par les parents des élèves de 7 et 8<sup>e</sup> année.

Le départ du cortège des enfants sera donné dès 15h15. Il sillonnera les rues du village pour se terminer dans le vieux Bourg. Une animation de breakdance est prévue pour animer cette fin d'après-midi dans la Cour du Château, suivie par la tant attendue disco des enfants de 18 à 21h!

Pour rappel, la Fête de la Jeunesse du Landeron est un événement majeur pour le village. Le CESC attend les parents et la population en nombre pour fêter «cette belle JEUNESSE du Landeron».

**AVIS AUX PARENTS:** Le CESC a besoin de bénévoles pour permettre un bon déroulement de la manifestation. Les bénéficiaires de la fête aident à financer une partie des activités extra-scolaires organisées par le CESC. Vos enfants seront fiers de voir leurs parents dans l'organisation de cet événement! Inscrivez-vous à l'adresse email [info@cesc.ch](mailto:info@cesc.ch)

Au plaisir de vous voir nombreux lors de cette journée du **samedi 24 juin!**

L'équipe de CESC Le Landeron

CP





## Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 • 2087 Cornaux  
Téléphone: +41 32 535 52 75 • Mobile: +41 78 667 95 27  
[info@qualitynet.ch](mailto:info@qualitynet.ch) • [www.qualitynet.ch](http://www.qualitynet.ch)

## LE LANDERON

# Matières plastiques dans les déchets verts

## Et si on... DEPLASTIQUEAIT!

### Episode 4: Biodégradable... ou pas

#### Matières plastiques biodégradables, d'origine bio et oxo-dégradables

La confusion entre les matières plastiques biodégradables, d'origine bio et oxo-dégradables est fréquente. On les appelle communément «bioplastiques».



Ces matières plastiques présentent pourtant des propriétés différentes, qui sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Si les matières plastiques oxo-dégradables sont souvent commercialisées comme étant des produits biodégradables, elles se désagrègent seulement en particules de microplastiques qui ne se décomposent pas.

	Biodégradable	D'origine bio	Oxo-dégradable
Matières premières			
Produit			
Valorisation			
Synonymes	Biodégradable Compostable Matériaux biodégradables	À partir de ressources renouvelables	Oxo-biodégradable
Matières premières	Matières premières fossiles ou biologiques	Matières premières biologiques (p. ex. canne à sucre, feuilles de palmier, betterave sucrière, maïs)	Matières premières fossiles ou biologiques
Propriétés	Complètement dégradables par des microorganismes naturels à certaines conditions (transformé en eau, dioxyde de carbone et biomasse)	Fabriqué à partir de la biomasse, et donc à partir de matières premières végétales	Ces matières plastiques contiennent des additifs et ne se désintègrent en particules plus petites qu'avec un apport de chaleur ou une exposition au soleil; aucune dégradation complète, mais fragmentation en microplastiques
Remarques	Dégradabilité certifiable, mais aucune garantie de biodégradabilité complète dans la nature	Aucune garantie de biodégradabilité	Microplastiques difficilement dégradables

Source: Office fédéral de l'environnement (OFEV)



Le Conseil communal vous est reconnaissant de faire le nécessaire pour éviter le déversement de matières plastiques - sous toute forme et dans tous les cas de figure - dans les containers destinés à la récolte de déchets verts.

Un grand merci pour votre collaboration.

# SolarTech

ENGINEERING SA

Rejoignez le système solaire

## 0848 003 848

[www.solartech-engineering.ch](http://www.solartech-engineering.ch)



**Consultez notre prix du jour sur**

[margot-mazout.ch](http://margot-mazout.ch)

**margot mazout**

mazout | essence | diesel | 0800 844 644



## LIGNIÈRES

### Matchs du FC Lignières

#### Samedi 17.06.2023:

- 09:00 Grpm des 2 Thielles II – FCCPC (Peseux) Teck  
Championnat Juniors D – Groupe 3
- 09:30 ASI Audax-Friul Noir - Grpm des 2 Thielles Barça  
Championnat Juniors E – Groupe 1
- 10:30 Team Béroche-Bevaix Dragons - Grpm des 2 Thielles Liverpool  
Championnat Juniors E – Groupe 6
- 11:00 Grpm des 2 Thielles I – FC Val-de-Ruz I  
Championnat Juniors D – Groupe 1
- 14:00 Team Milvignes - Grpm des 2 Thielles II  
Championnat Juniors C – Groupe 4
- 17:30 FC Superga I – FC Le Landeron II  
Championnat 4<sup>e</sup> ligue – Groupe 2
- 18:00 FC Le Landeron I – Cressier Sport 2019 I  
Championnat 3<sup>e</sup> ligue – Groupe 2



## MARIN

### Matchs du FC Marin-Sports

#### Samedi 17.06.2023

- 09:00 FC Marin-Sports Lionceaux - FC Le Locle Argent  
Juniors E, groupe 7
- 10:00 FC Cortaillod - FC Marin-Sports I - Juniors D, groupe 2
- 10:00 FC Marin-Sports Felins - Grpm des Vallées (La Sagne)  
Juniors E, groupe 5
- 10:15 ASI Audax-Friul Jaune - FC Marin-Sports Lions  
Juniors E, groupe 4
- 14:00 FC Marin-Sports II - FC Boudry - Juniors C, groupe 3
- 16:00 FC Marin-Sports - Grpm Etoile-Sporting - Juniors B, groupe 2

#### Dimanche 18.06.2023

- 10:00 US Villeret - FC Marin-Sports II - 4<sup>ème</sup> ligue, groupe 2



## CRESSIER

### Matchs du FC Cressier-Sports

#### Samedi 17.06.2023:

- 10:00 Cressier Sport 2019 **VS** Team Béroche Bevaix  
(Championnat FF12)
- 10:15 Grpm Etoile Sporting **VS** Cressier Sport 2019  
(Championnat Juniors E)
- 15:00 Grpm des 2 Thielles **VS** Cressier Sport 2019  
(Championnat FF15)
- 18:00 FC Le Landeron I **VS** Cressier Sport 2019  
(Championnat 3<sup>ème</sup> ligue)



## HAUTERIVE

### Matchs du FC Hauterive

#### Samedi 17.06.23

- 09:00 FC Colombier Lions - FC Hauterive Blanc (Juniors E)
- 10:00 Team La Chaux-de-Fonds (Deportivo)-FC Hauterive (Juniors D)
- 12:30 FC Hauterive Jaune – FC Floria Lions (Juniors E)
- 15:00 FC Hauterive – FC Val-de-Ruz II (Juniors C)



## CORNAUX

### Matchs du FC Cornaux

#### Mercredi 14.06.2023

- 19:45 Grpm VDT (Fleurier) (Jun.B)-Grpm des 2 Thielles (Jun.B)  
matchs d'entraînement  
Centre sportif de Couvet - Centre sportif, Couvet

#### Samedi 17.06.2023

- 09:00 Grpm entre 2 Lacs (Cornaux)-Grpm VDT (Fleurier)  
championnat Juniores féminines FF-12 - tour printemps  
Groupe 1 - Terrain de sports - B, Cornaux
- 11:00 Grpm des 2 Thielles (Cornaux)-Team La Chaux-de-Fonds (FCC)  
championnat Juniors E - tour printemps - Groupe 3  
Terrain de sports - B, Cornaux
- 13:00 Grpm des 2 Thielles-FC Colombier  
championnat Juniors B - 2<sup>e</sup> degré - printemps - finale  
Groupe 3 - Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron
- 15:00 Grpm des 2 Thielles-Cressier Sport 2019  
championnat Juniores féminines FF-15 - tour printemps  
Groupe 1 - Terrain de sports - A, Cornaux

#### Dimanche 18.06.2023

- 10:00 FC Cornaux-FC Bosna Neuchâtel II  
championnat 5<sup>e</sup> ligue - Groupe 2  
Terrain de sports - A, Cornaux



## SAINT-BLAISE

### Matchs du FC Saint-Blaise

#### Samedi 17.06.2023

- 09:00 Juniors E Pumas - FC Colombier Dragons, championnat
- 09:00 Team FC CSL - Juniors E Tigres, championnat
- 09:30 Grpm Etoile-Parc - Juniores Féminines, championnat
- 10:30 Juniors C - Team Bosna Neuchâtel, championnat
- 10:45 Grpm des Vallées - Juniors D, championnat
- 12:30 Juniors B - FC Le Locle, championnat

### Résultats FC Saint-Blaise

#### Vendredi 09.06.2023

- 2:1 FC La Sagne - 2<sup>ème</sup> équipe, championnat

#### Samedi 10.06.2023

- 6:6 Juniors E Tigres - FC Hauterive Jaune, championnat
- 2:6 ASI Audax-Friul Noir - Junior E Pumas, championnat
- \*:\* Juniores Féminines - Grpm VDT entre 2 Lacs, championnat
- 4:1 Juniors D - Grpm VDT Couvet, championnat
- 4:8 FC Floria - Juniors C, championnat

#### Dimanche 11.06.2023

- 2:3 FC Bôle - 1<sup>ère</sup> équipe, championnat

#### Lundi 12.06.2023

- 12:7 FC Floria - Juniors B, championnat



## LA TÈNE

### Actions pour le climat



#### Saviez-vous que ...

Dans notre région, l'énergie solaire est 3 fois plus abondante en été qu'en hiver alors qu'à l'inverse l'énergie éolienne est 3 fois plus abondante en période hivernale qu'en été. Ces deux sources d'énergie sont parfaitement complémentaires.

En 2021, il y avait dans la commune de La Tène 229 installations solaires photovoltaïques pour une surface totale de capteurs de 27'600 m<sup>2</sup>, ainsi que 113 installations solaires thermiques dans la commune de La Tène pour une surface totale de panneaux de 1'190 m<sup>2</sup>. Toutefois, aucune éolienne n'y est construite.

CORNAUX

## Elle remet les clés du jardin d'enfants qu'elle a créé il y a 30 ans

**Après avoir pris sous son aile plusieurs centaines de bambins au jardin d'enfants Boule de Gomme, Lolita s'en va voguer sur les flots de la retraite.**

### Charmante histoire de Boule de Gomme

Petite, Lolita adorait les petits enfants. Sa scolarité terminée, elle rêve de devenir puéricultrice (nurse à l'époque) or, cette formation requiert d'avoir 18 ans. Trop jeune, Lolita se dirige vers un CFC d'assistance en pharmacie, domaine qui l'intéresse aussi. Son diplôme en poche, elle se donne du temps, jusqu'au moment où une offre d'emploi pour un poste de laborante sur la recherche et développement de la fibre optique capte son esprit.

Engagée, elle deviendra un an plus tard responsable du labo puis formatrice, un métier passionnant qu'elle interrompt 5 ans plus tard pour se consacrer à son rôle de maman. Son fils grandit, Lolita retourne au travail, réduit son horaire, tout va bien... mais son rêve ne s'est pas concrétisé! Les idées tournent dans sa tête, elle cherche et trouve... créer un «atelier-garderie» voilà son rêve!

Ce sera structure dotée de conditions bien définies, c'est-à-dire adaptée, souple, avec un horaire flexible permettant aux parents d'amener leurs enfants à l'heure qui les arrange, avant/après les activités, sans limite du nombre de fois par semaine, sans prévenir! Un jardin d'enfants qui pratique des tarifs abordables afin que les parents à revenu modeste puissent aussi s'octroyer un petit moment à eux. Trouver un local fera démarrer le projet. Toutes ces conditions sont mises sous dossier, Lolita Krattinger va de l'avant. Elle reçoit l'appui des autorités communales



de l'époque par la mise à disposition d'un local au 2<sup>e</sup> étage de l'ancien collège (bâtiment actuel). Boule de Gomme voit le jour le 19 avril 1993. Après deux ans d'existence, et afin de loger les classes enfantines déplacées au collège, l'atelier de Lolita a transféré un étage plus bas, et plus tard, à la fin des travaux de rénovation du collège, Boule de Gomme est définitivement casé au rez-de-chaussée.

### Adieu Lolita, on ne t'oubliera jamais

C'est parmi ses bouts de chou, leurs prédécesseurs devenus grands, parents et amis, une délégation du Conseil communal, que Lolita a fêté les 30 ans de Boule de Gomme et son départ à la retraite, mercredi 7 juin, à la salle Ta'tou livrée ce jour-là à l'animation des minis. Entre dessins, jeux de ballon, bulles de savon, attraction du clown invité, les enfants ont trouvé leur bonheur, et de délicieux goûts aux tables garnies de sirops et tout ce qui se mange avec les mains, sous l'œil pétillant de leur éducatrice bien-aimée!

Prenant son courage à deux mains, la voix brisée, Lolita raconte la belle histoire de

Boule de Gomme et réitère sa reconnaissance «je ne remercierai jamais assez les autorités communales de l'époque de m'avoir soutenue, de m'avoir permis de réaliser mon rêve». Applaudie, émue, sachant bien que tous ces bambins si attachants lui manqueront, Lolita garde sa nostalgie pour plus tard.

Une retraite méritée saluée par Isabelle Weber, présidente de la commune de Cornaux, qui a fait l'éloge de «la femme exceptionnelle» passionnée et engagée, «qui a laissé une empreinte indélébile sur la vie de tant d'enfants et de familles». A l'instar des autres mamans la présidente se souvient de cette question enfantine «on va chez Lolita ce matin?» devenue «une marque déposée pour des centaines d'enfants» et a remercié la nouvelle retraitée pour l'héritage laissé dans le cœur de chaque enfant, pour sa précieuse collaboration au sein de la structure d'accueil communale et pour tout ce qu'elle a apporté à la communauté, avant de lui souhaiter le meilleur pour son avenir.

Soucieuse de ne pas laisser Boule de Gomme en rade, Lolita a trouvé son successeur en la personne de Maud Donnet, diplômée éducatrice de l'enfance, 38 ans, mère de 2 grands enfants, résidente de La Neuveville, au parcours professionnel déjà bien rempli. Elle a travaillé une dizaine d'années en crèche et quatre ans en parascolaire dans le bas du canton. Découvrir un milieu plus familial, plus intime lui plaît et répond à son sens pédagogique. La nouvelle éducatrice accueillera les enfants de Boule de Gomme à la rentrée scolaire.

GC



Le Parti socialiste de Saint-Blaise vous invite à voter **OUI** à la modification du taux d'imposition des personnes physiques.

Le retour au taux de 68 est indispensable :

- 68 pour poursuivre nos investissements,
- 68 comme étape vers la fusion,
- 68 pour une commune solidaire,
- 68 pour consolider les finances communales.

Les élus-es du PS se tiennent à disposition pour discuter de cette votation.

**Votez NON, c'est prendre le risque :**

- de voir les banques nous refuser des prêts
- de mettre en péril la fusion

## A VENDRE

Villa individuelle  
6.5 pièces à Gals  
**CHF 1'280'000.-**  
plus d'infos par mail  
à [info@bodinvest.ch](mailto:info@bodinvest.ch)  
ou 031 352 55 55

**WITTWER**  
TRANSPORTS & DÉMÉNAGEMENTS

Les Perveüls 10 - CH-2074 Marin  
Tél. + 41 (0)32 756 00 60  
Fax +41 (0)32 756 00 69  
[wittwer@wittwersa.ch](mailto:wittwer@wittwersa.ch) - [wittwersa.ch](http://wittwersa.ch)





## CRESSIER

# Assemblée paroissiale

**Afin de rejoindre les fidèles sur le chemin de l'église, l'assemblée générale de la paroisse catholique de Cressier, Cornaux et Enges s'est déroulée à l'issue de la messe dominicale du 4 juin dernier. L'assistance s'amenuise sans pour autant diminuer les préoccupations du Conseil de paroisse.**

### Rapport présidentiel

Après les mots de bienvenue, les remerciements adressés notamment à Jérémy Veillard, conseiller communal pour sa présence, la prière de l'abbé Gérard, la minute de silence pour ceux disparus, Francis Vandaele, a donné un aperçu des soucis et activités de l'année écoulée. En résumé, la rénovation de l'église, 2<sup>e</sup> étape est parachevée, les frais engagés impactent le budget 2023. L'éclairage de la rampe d'accès latéral à l'église, jugé compliqué et onéreux est laissé momentanément à l'écart. Faute de moyens l'assainissement des murs et le renouvellement du mobilier vieillissant du Chalet St-Martin sont reportés aussi. Loi oblige, la mise en conformité de l'installation électrique de la cure a été réalisée, en plus d'un aménagement sanitaire réparé par nécessité. A propos du CAD, le Chalet St-Martin bénéficiera d'un raccordement vu que son chauffage est relié à celui du home. Dans le même contexte, et dans l'espoir d'un assouplissement des contraintes du mode de chauffage, aucun changement n'interviendra à l'église tant les propositions chiffrées d'experts s'avèrent exorbitantes au niveau installation et exploitation. Au devenir incertain la cure incite à s'orienter vers une solution de chauffage individuel. Sorti des oubliettes, relancé et focalisé sur la cure, seul endroit qui s'y prête le mieux, le projet des toilettes accessibles aux personnes en situation de handicap est en discussion, accès/aménagement/coût seront soumis aux paroissiens. Dans un autre ordre, le président a évoqué les rencontres avec les groupes paroissiaux scellées par de beaux moments de partage, le nouvelle équipe de « femmes de ménage du Bon Dieu » réorganisée, l'exposition des crèches à l'église révélée gratifiante, le repas des bénévoles heureux moment de remerciements pour tous ceux qui sont à l'œuvre, l'approche œcuménique par la soupe de Carême partagée avec les réformés, et enfin l'appel de dons en faveur de la paroisse qui constitue une aide vraiment bienvenue, merci aux donateurs. Et pour terminer, le président a appelé de nouvelles forces à venir rejoindre les groupes paroissiaux qui sont en attente de renfort.

### Comptes paroissiaux

Brigitte Gyger, trésorière, a présenté les comptes 2022 en parcourant les postes ayant subi divers changements. Supportable, le déficit annoncé est dû aux divers travaux entrepris et par une perte comptable causée par la baisse des cours. Tablé sur des prévisions plus fortement déficitaires, le budget 2023 est grevé par les frais de réfection de la façade de l'église, comme déjà expliqué. Après lecture du rapport des vérificateurs, les comptes et le budget ont été acceptés par l'assemblée.

### Rapport du Conseil de communauté

Graziella Cao a retracé les événements liturgiques vécus dignement dans la communauté, en soulignant « l'Eglise est un jardin à cultiver et pour cela, elle a besoin d'avoir des ouvriers, merci à chacun ». Une année vivante ponctuée par les messes des familles, Semaine de l'Unité, Journée mondiale de prières/des missions/des vocations, les fêtes traditionnelles, la célébration œcuménique avec les amis alsaciens. Sont remerciés et loués les catéchistes engagés à la préparation des enfants vers la 1<sup>re</sup> communion et confirmation, pour petits et grands l'Allée de l'Avent déployée autour de l'église, l'enrichissement des réunions et contacts entre groupes paroissiaux et les paroisses de Cressier et du Landron. Sans oublier la fête au Foyer, qui a marqué les 100 ans de Sr Jeanne-Henriette Toubin.

**Au conseil de paroisse** - aucune démission annoncée, l'équipe en place repart en force.

**Le mot du curé de la paroisse** - l'abbé Gérard s'est borné à répondre aux interpellations éventuelles. Quel est le sens de la Fête-Dieu actuellement? Question posée par un paroissien conscient que la tradition s'étirole, la procession n'éveille plus le faste d'antan au sein du village, la pratique religieuse a changé, les bénévoles ont vieilli, les jeunes ne suivent pas, et qui s'occupera des reposoirs à l'avenir? Vieille de sept siècles la fête du Saint-Sacrement demeure ad vitam aeternam, seule sa réorganisation est envisageable, a précisé l'abbé Gérard. Une réflexion sera menée dans les groupes paroissiaux. Cette année, la célébration du Saint-Sacrement a déjà pris un autre aspect, sans dais, l'ouvrage à quatre pieds, recouvert de tentures, a pris l'eau lors des innovations de 2021, abîmé il est inutilisable. Comme à son habitude la fanfare l'Espérance ouvre la procession et offre de belles prestations musicales tout au long de la fête traditionnelle catholique. Elle est remerciée pour sa fidèle participation. L'assemblée s'est conclue autour du verre d'amitié.

GC



**LES JARDINS**  
*de Benjamin*  
**PAYSAGISTE**

**CRÉATION**  
Pose de pavés et dalles  
préfabriqués ou naturels  
Terrassements  
Pose de bordures

**ENTRETIEN**  
Taille d'arbustes, d'arbres  
d'ornement et fruitiers  
Elagage et abattage  
Plantations et gazon  
Entretien de jardin



[lesjardinsdebenjamin.ch](http://lesjardinsdebenjamin.ch)

**Mobile: 079 201 68 85**

**PROTHÈSES DENTAIRES**  
à La Neuveville

**Réparation rapide**  
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit  
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12  
**032 751 37 06**



**Mettre en danger  
la sécurité  
énergétique ?**

Yvan Pahud,  
entrepreneur forestier, député,  
vice-syndic



« Non à cette loi qui fera tripler la facture d'électricité, péjorant encore et encore les ménages, les retraités et les entreprises. Ce n'est pas en appauvrissant la population que l'on sauvera le climat ! »

[www.crise-energie-non.ch](http://www.crise-energie-non.ch)

Comité interpartis  
contre la loi sur  
le gaspillage  
de l'électricité

**NON**  
à la loi sur le gaspillage  
de l'électricité  
Loi fédérale sur le climat LCI



**eli10**  
L'énergie littorale

**L'énergie solaire,  
pourquoi pas chez vous ?**

---

[www.eli10.ch](http://www.eli10.ch)
032 720 20 20

Rue du château 17
2022 Bevaix

**angela adam architecture**

**voire experte en**  
Projets d'architecture  
& de rénovations  
Études de faisabilité  
Conseils énergétiques  
& écologiques

**078 895 68 44**
**adam-ar.ch**

## LE LANDERON

# Une matinée en forêt très bien organisée par le service forestier

Samedi de la semaine dernière, la commune du Landeron recevait, par le biais de son service forestier, des conseillers communaux et généraux de Lignièrès et du Landeron, le personnel communal des deux communes, les membres de la Corporation Saint-Maurice, ainsi que les familles et proches, à la cabane forestière du Gros Chêne.



Nadine Schouller, conseillère communale accueillait les quelques quarante personnes présentes en remerciant le service forestier et communal pour son investissement dans la préparation de cette matinée.

C'est ensuite au tour de Bernard Voiblet, chef du service forestier de souligner que le travail en forêt est déterminé par les saisons, la sécurité et que cette matinée sera l'occasion pour tous de découvrir différents procédés d'exploitation et de perception du domaine sylvicole. Il explique que neuf millions de mètres cubes de bois sortent de terre chaque année en Suisse. 48% du bois récolté est scié en poutres, lattes ou en planches, 12% est du

bois d'industrie (papier, carton) et 40% est du bois de chauffage. La vente du bois reste encore et toujours la principale source de revenu des exploitations forestières. Il convie ensuite les invités à se déplacer dans la forêt en direction de Lignièrès afin de pouvoir bénéficier de démonstrations spécifiques du travail des bûcherons préparées par toute l'équipe.

Le premier poste permet de découvrir la manière de fendre le bois frais afin de pouvoir préparer les stères qui devront sécher durant deux étés.

Au deuxième poste, l'apprenti de 3<sup>e</sup> année explique la manière de procéder pour l'abattage d'un arbre avec au préalable l'entaille précise qui déterminera la chute du végétal. En démonstration, un arbre est abattu avec toutes les mesures de sécurité prises.

Au poste suivant, en plus d'une démonstration de l'affûtage d'une tronçonneuse, des explications sont données quant à la gestion du repeuplement de la forêt, à son entretien, la manière de déterminer les « candidats », arbres choisis pour l'harmonie de la forêt et les « concurrents » qui doivent être coupés pour permettre aux candidats de se développer harmonieusement. Bien entendu, ce choix peut évoluer au fil du temps et les bûcherons peuvent remettre leur choix en question en gardant ou en changeant les différentes espèces. Rien n'est définitif et il est difficile de prévoir à long terme si les décisions prises ont été les bonnes.

Jan Boni, ingénieur d'arrondissement de l'impact du changement climatique sur les forêts donne une vision de ce qui a été fait tout en



soulignant que l'évolution actuelle tend à tenir compte des températures changeantes (nombre de jour de canicule) ayant pour conséquence la probable disparition de l'épicéa en plaine et une meilleure résistance du hêtre face à ce changements.

Tous se retrouvent ensuite à la place de pique-nique de Lignièrès pour prendre l'apéro avant de redescendre et prendre le temps de déguster des grillades pour ceux qui le souhaitent.

Une matinée des plus intéressante, riche en découvertes et en renseignements où de nombreuses questions ont pu être posées et recevoir des précisions passionnantes permettant ainsi de mieux comprendre toute l'importance d'une bonne gestion de la forêt, gestion qui doit aussi tenir compte de l'aspect rentabilité. Un grand merci à toute l'équipe du service forestier pour leur disponibilité et le soin qu'ils ont pris à rendre cette matinée des plus attractives. Merci également à la Commune du Landeron pour cette organisation.

CP

**Invitation**

L'orgue de l'église catholique de St-Blaise s'est refait une nouvelle jeunesse après quelques semaines de travail.

Afin que chacun puisse découvrir sa superbe sonorité, vous êtes cordialement invités à un concert le

**Dimanche 25 juin 2023 à 17h00**

A cette occasion, vous aurez l'opportunité d'entendre des pièces d'orgue et de violon interprétées par Robert Märki, Lysiane Borel et Sana Balmelli. Il sera suivi d'un apéritif offert par la paroisse.

L'entrée est gratuite et un don est bienvenu avec le chapeau présent à la sortie ou par Twint avec le QR code ci-dessous.

Le bénéfice de ce concert servira entièrement au financement de la révision de l'orgue.

Venez nombreux et parlez-en.



Bornes de recharge  
pour maison individuelle

## Faites le plein d'énergie!

Découvrez nos bornes de recharge et optez pour une solution clé en main, rapidement disponible, de haute qualité et à un prix compétitif.

Contactez sans attendre nos conseillers pour une offre gratuite et sans engagement : viteos.ch / T. 032 886 08 86

viteos

## CRESSIER

### Concert estival de la fanfare l'Espérance

Avant de boucler vos valises, venez déguster de jolis moments de musique en compagnie de la fanfare l'Espérance de Cressier à l'occasion de son concert estival.

Dans le cadre idyllique de la place du village, endroit rêvé pour savourer la musique en regardant le château, se partageront la scène l'Espérance et ses tambours ainsi que les jeunes élèves sous bannière du kids music.

Le programme léger, festif, a été concocté par les deux maestros, Alexis Laurent, directeur de l'Espérance et des jeunes élèves, et Pascal Moulin aux commandes des tambours. En cas de temps incertain, le concert sera déplacé à la Salle Vallier. Au staff de la société on croise les doigts, jouer dehors dans ce lieu mythique c'est tellement beau!

Vendredi 23 juin à 19h30, retenez ce rendez-vous musical.

Sur place, petite restauration et boissons, et les pâtisseries confectionnées par les membres de la société. Entrée libre, collecte à votre bon cœur!



GC

## Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Célébrité historique de notre région

### Le site de La Tène a retenu l'attention de « Monumental »



L'émission « Monumental » de la Radio Suisse Romande, du dimanche 4 juin passé, était intitulée « L'histoire du site archéologique de la Tène ». Le site de La Tène se trouve ainsi évoqué dans une série radiophonique de découvertes fascinantes telles Cléopâtre, le Taj Mahal, Le Corbusier, Tokyo, le Pont de Brooklyn. « Monumental » a mis en évidence une trouvaille faite au 19<sup>e</sup> siècle sur le sol d'un lieu destiné à être sans histoire. Il est, cependant, devenu une référence mondiale pour la richesse des objets, laissés là, par la civilisation celtique.

Ce sont Marc-Antoine Kaeser, pré-

historien et directeur du Laténium et Géraldine Delley, historienne de l'archéologie et directrice adjointe du Laténium, qui ont évoqué l'histoire du site sur lequel 5000 objets dont beaucoup d'armes ont été découverts.

En 1857, c'est le pêcheur Hans Kopp, mandaté par le colonel biennois Friedrich Schwab, collectionneur d'antiquités, qui dénicha les premiers vestiges archéologiques sur le site de La Tène. En 1874, le Congrès international de préhistoire de Stockholm donnera le nom « d'Age de La Tène » au Second âge du fer européen (-450 à -50 avant notre ère). Le site fut ensuite exploré de 1907 à 1916. Les nombreuses armes

détériorées (photo), qui y ont été trouvées, avaient été utilisées dans des combats qui s'étaient déroulés probablement vers l'an - 200 à La Tène même. Elles avaient été déposées à la suite d'une victoire à des fins cultuelles.

Avec beaucoup de précisions, le directeur et la directrice adjointe du Laténium évoquent dans l'émission « Monumental » la passionnante histoire de la Tène.

On sait par ailleurs que le nom donné à la commune en projet résultant de la fusion d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène sera celui de Laténa. Il s'inspire du site archéologique de La Tène.

Dans la préface du rapport commun des quatre conseils communaux à l'appui de la convention de fusion, qui sera soumise aux électeurs et électrices, le 26 novembre prochain, Marc-Antoine Kaeser conclut : « Le choix d'un site préhistorique comme inspiration pour la désignation d'une nouvelle entité politique est exceptionnel. Il montre qu'à Neuchâtel, les références archéologiques sont tellement prégnantes qu'elles s'expriment de manière spontanée. A mes yeux, ceci témoigne de la conscience patrimoniale exemplaire qui distingue nos concitoyens et concitoyennes ».

Claude Zweiacker

Post scriptum

1. L'émission « Monumental » - L'histoire du site archéologique de la Tène peut être écoutée en podcast sur le site de la RTS jusqu'au 3 juillet 2023.
2. L'exposition temporaire du Laténium « Entre deux eaux, La Tène, lieu de mémoire » est accessible jusqu'au 15 octobre 2023.